



BIENS CONFISQUÉS
LA SOCIÉTÉ
D'INVESTISSEMENT
HÔTELIER RÉCUPÈRE
L'HÔTEL CIRTA

P.6



VARIOLE DU SINGE (MPOX)
AUCUN CAS
N'A ÉTÉ
ENREGISTRÉ
EN ALGÉRIE

P.16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 20 AOÛT 2024 // N°884 // PRIX 20 DA

ABDELLALI HASSANI, HIER, À PARTIR DE DJELFA ET LAGHOUAT

«MON PROGRAMME EST BASÉ SUR L'ADÉQUATION DE LA RÉGION, LE DÉVELOPPEMENT ET L'AMÉNAGEMENT LOCAL»

Au 5ème jour de sa campagne électorale, le candidat du MSP s'est rendu dans un des fiefs du parti, à savoir l'axe Djelfa-Laghouat.

P.2



A L'OCCASION DE LA JOURNÉE NATIONALE DU MOUDJAHID

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE AUX ALGÉRIENS

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé hier aux Algériens un message à la veille de la célébration de la Journée nationale du Moudjahid marquant le double anniversaire de l'offensive du Nord-Constantinois et du Congrès de la Soummam (20 août 1955-1956)...

P.3



INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

RÉALISATION PROCHAINE D'UNE USINE DE PRODUCTION DE LAIT ET DE FARINE POUR BÉBÉ

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a dévoilé hier, la réalisation d'un projet d'usine de production de lait et de farine pour bébé au sein de l'unité du groupe Saidal d'El Harrach...

P.11



MEETING DE CAMPAGNE DU CANDIDAT TEBBOUNE À CONSTANTINE

«NOUS DEVONS TRAVAILLER DAVANTAGE»

LE MEETING DE CONSTANTINE, ANIMÉ DIMANCHE DERNIER, PAR LE CANDIDAT TEBBOUNE, A MIS EN ÉVIDENCE LES GRANDS AXES D'UN ÉVENTUEL SECOND MANDAT ET A, FAIT SAVOIR, QUE L'ESSENTIEL DES EFFORTS SERA ORIENTÉ VERS LA CRÉATION DE RICHESSES....

Lire en page 3



AU 5^{ème} JOUR DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

AOUCHICHE PROMET UN CHANGEMENT PROFOND POUR L'ALGÉRIE

Le candidat à la présidentielle, Youcef Aouchiche, a animé, hier à Lakhdaria, dans la wilaya de Bouira, une rencontre de proximité...

P.2



5^{ÈME} JOUR DE LA CAMPAGNE

Aouchiche promet un changement profond pour l'Algérie

Le candidat à la présidentielle, Youcef Aouchiche, a animé, hier à Lakhdaria, dans la wilaya de Bouira, une rencontre de proximité...

Le candidat du Front des Forces Socialistes (FFS) a mis en avant son programme, affirmant qu'il est profondément inspiré par les revendications populaires, notamment celles des jeunes. Avec son slogan «Une vision pour demain», Aouchiche s'est engagé à bâtir des relations de confiance entre la société et les institutions de l'État, tout en proposant des solutions concrètes pour raviver l'espoir des citoyens, en particulier des jeunes. Lors de cette rencontre, Aouchiche a exhorté les citoyens à voter en masse le jour du scrutin, soulignant que cette mobilisation déterminera le futur président. Il a insisté sur la capacité du FFS à résoudre les problèmes du pays, notamment ceux des régions isolées. Son programme promet d'impliquer les jeunes dans la gestion du pays et dans le développement économique, répondant ainsi à leurs aspirations d'une plus grande participation à la vie politique. Éloigné des discours purement électoralistes, le candidat a détaillé les points clés de son programme, axé sur la justice sociale, la répartition équitable des richesses, et la protection des couches défavorisées. Il a notamment promis de soutenir les classes sociales vulnérables à travers des



mesures visant à maintenir leur pouvoir d'achat, avec une priorité accordée à la restauration de la dignité des classes moyennes et vulnérables, affectées par la hausse des prix. Parmi les mesures envisagées figurent l'augmentation du SMIG à 40.000 DA et la création d'allocations spéciales pour les chômeurs et les femmes au foyer. Aouchiche a également souligné l'importance de promouvoir l'innovation et la technologie pour moder-

niser l'économie nationale. Il a présenté un plan détaillé pour la revitalisation des secteurs économiques clés, en particulier l'agriculture et l'industrie légère, tout en mettant en avant la nécessité de réformes structurelles pour améliorer la gouvernance. Selon lui, l'Algérie possède les ressources humaines et naturelles nécessaires pour diversifier son économie et réduire sa dépendance aux hydrocarbures. En outre, le candidat a proposé des solutions pour améliorer les secteurs de l'éducation, de la santé, et de la justice, avec une attention particulière accordée à l'infrastructure dans les régions rurales. Il a insisté sur l'importance de la transparence et de l'efficacité dans l'administration publique pour restaurer la confiance des citoyens. Après Lakhdaria, Aouchiche s'est dirigé vers Ifri-Ouzellaguen pour un meeting populaire, en lien avec la veille de la journée nationale du Moudjahid, célébrant le double anniversaire de l'offensive du Nord-Constantinois et du Congrès de la Soummam. Cet événement, riche en symbolique, rappelle les moments cruciaux de la lutte pour l'indépendance de l'Algérie, marquant une étape décisive dans la marche vers l'autonomie nationale. Il a utilisé cette occasion pour réaffirmer son engagement envers les valeurs de liberté et de justice qui ont marqué l'histoire du pays, tout en appelant à un renouveau dans la manière dont ces valeurs sont appliquées aujourd'hui.

Oumssia B.

ABDELLALI HASSANI, HIER, À PARTIR DE DJELFA ET LAGHOUE

«Mon programme est basé sur l'adéquation de la région, le développement et l'aménagement local»

Au 5^{ème} jour de sa campagne électorale, le candidat du MSP s'est rendu dans un des fiefs du parti, à savoir l'axe Djelfa-Laghouat. C'est de ces deux villes que sont issus plusieurs hauts cadres de son parti. Haranguant ses partisans venus l'accueillir dans ce rassemblement populaire à l'Office municipal de la culture et du tourisme, Abdellali Hassani Cherif a joué hier, sur le souhait des Djelfaouis de voir leur ville devenir un pôle agricole et non plus un simple point de passage entre le nord et le sud. Ville agropastorale par excellence, Djelfa attend de voir se concrétiser toutes les promesses qu'on lui a faites. L'occasion pour candidat MSP de revenir à la charge : «Nous ferons de Djelfa un pôle régional majeur», réaffirmant à son auditoire, fait de jeunes et de moins jeunes, lors de ce rassemblement populaire, que la wilaya de Djelfa a le potentiel pour en faire un pôle régional important et influent au niveau national. Pour Abdellali Hassani, la wilaya de Djelfa dispose d'un grand potentiel qui la qualifie pour devenir un pôle agricole et

industriel majeur, s'il est organisé. Cette ville à mi-chemin entre le nord et le sud, «a tout pour aspirer devenir un pôle économique majeur en Algérie». Toutefois, la région mérite un meilleur découpage administratif. De ce fait, le candidat «s'engage, à travers son programme, à réadministrer la wilaya de Djelfa en plusieurs zones, lesquelles seraient proportionnelles à leur densité de population, actuellement concentrée uniquement dans les zones urbaines» et s'il remporte les prochaines élections, il œuvrera à revoir les règles administratives et la subdivision administrative dans le but de relancer le développement de ces vastes régions. Le candidat du MSP a expliqué que son programme électoral «tient à revoir les divisions administratives et abolir les daïras», qu'il considère comme «un appareil bureaucratique qui fait obstacle au développement». Il a ajouté que l'objectif du re-zonage administratif est «de repenser la région et parvenir à reconstruire les vastes zones inhabitées, tout en donnant aux élus la possibilité

de présenter leurs initiatives et de mettre en œuvre des projets qui profitent aux habitants de ces zones en fournissant tous les moyens nécessaires pour créer de la richesse, déplaçant ainsi la planification du développement du niveau central vers le niveau local». Déclinant le volet économique de son programme, Abdellali Hassani Cherif affirme que son programme est basé sur «l'adéquation de la région, le développement et l'aménagement local». Car Djelfa est une wilaya qui a ses atouts, son climat et son importance géographique, et de ce fait, elle est éligible haut la main à faire progresser son tissu économique afin de devenir un véritable pôle industriel et agricole. «Les vastes étendues désertiques de la wilaya, pour peu qu'elles trouvent de l'eau, seront un véritable potager national, et Djelfa a déjà concrétisé toutes les promesses agricoles qu'on attendait d'elle». Hassani a également souligné la nécessité de «repenser le désert algérien» et de lui fournir les dotations nécessaires pour en faire un espace habitable,

viaable, efficace et au rendement intéressant pour ce fait, il faut le doter de plus de projets, d'aéroports et d'hôpitaux, y redistribuer la population, «car c'est un désert riche en ressources naturelles, tellement riche qu'il suscite les convoitises des puissances occidentales». A Laghouat, Abdellali Hassani a égrené les mêmes arguments de campagne, tant Djelfa et Laghouat possèdent les mêmes atouts de villes agropastorales. Plus d'investissements, dit-il, plus de projets et plus d'infrastructures et la ville n'aura plus besoin d'aller chercher ailleurs. «Laghouat a les potentialités qu'il faut tout en restant dans le cadre de ce dont la nature l'a doté. L'agriculture est un de ses atouts, pour peu que les conditions soient réunies». Pour cela, le candidat s'engage à réunir ces conditions pour faire de Laghouat, comme il l'a fait avec Djelfa, un pôle d'excellence, une région où l'industrie et l'agriculture iront de pair pour le bien-être et la prospérité des citoyens de la région.

De notre envoyé spécial Fayçal. O

ANIE

Rappel des procédures à suivre pour l'organisation des rassemblements

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a rappelé, dimanche dernier, dans un communiqué, les procédures à suivre pour l'organisation des rassemblements et réunions par les candidats ou leurs représentants dans le cadre de la campagne électorale pour la prési-

dentielle anticipée du 7 septembre prochain. «En vertu des dispositions de l'ordonnance 21-01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral modifiée et complétée et dans le cadre du suivi de la campagne électorale qui s'étendra du 15 août au 3 septembre

2024, de l'arrêté du 15 juillet 2024 fixant les modalités d'accès aux médias audiovisuels et de couverture médiatique des activités des candidats à l'élection présidentielle anticipée du 7 septembre 2024, et de la circulaire du 8 août 2024 fixant les modalités d'organisation des

rassemblements et réunions publiques pendant la campagne électorale, l'ANIE rappelle les procédures à suivre pour l'organisation de ces rassemblements par les candidats ou leurs représentants dans le cadre de la même campagne», a précisé l'ANIE. Parmi ces procédures, «la demande d'organisation d'un rassemblement dans le cadre de la campagne électorale doit être présentée par le représentant du candidat dûment habilité auprès des services de la wilaya concernée. L'autorisation de la réunion publique dans le cadre de la campagne électorale est accordée par les services habilités de la wilaya, après parachèvement des procédures, conformément à la législation en vigueur, de même que le coordinateur de wilaya

doit en être informé. L'autorisation accordée par les services de wilaya détermine la durée de la réunion publique, en prenant en considération les conditions climatiques en cas de demande de décalage de la clôture de la réunion à une heure tardive de la nuit». De plus, «la salle ou le lieu demandés par le représentant du candidat dûment habilité doivent être attribués par le coordinateur de wilaya après la consultation de l'autorisation susmentionnée, accordée au représentant du candidat». Selon les mêmes procédures, «les réunions publiques organisées dans le cadre de la campagne électorale doivent être au nom et au profit exclusifs du candidat à l'élection présidentielle anticipée».

EN PROIE À DES INONDATIONS MEURTRIÈRES

L'Algérie envoie une aide humanitaire au Niger

Quatre avions des forces aériennes algériennes ont acheminé, hier, des aides humanitaires envoyées par l'Algérie au Niger. Ce pays voisin a connu ces derniers jours des inondations ayant causé des dégâts. Selon un communiqué du MDN, ces aides ont été envoyées par le Croissant rouge algérien. Elles sont constituées de produits pharmaceutiques, produits alimentaires, tentes et couvertures. Les aides ont été chargées au niveau de la base aérienne de Boufarik, dans la wilaya de Blida, souligne la même source. Cette aide, don du Croissant

rouge algérien (CRA), est composée de vivres, médicaments et matériels médicaux, tentes et matelas, précise un communiqué du ministère de la Défense nationale qui souligne que cette initiative «inspirée des valeurs du peuple algérien» s'inscrit dans le cadre des «us et coutumes de l'Algérie exprimant sa solidarité avec les peuples de façon général, et les États du voisinage de façon particulière». Selon la même source, cette initiative fait suite aux dernières inondations qu'a connues le Niger et ayant fait 129 décès et des sinistres.

MEETING DE CAMPAGNE DU CANDIDAT TEBBOUNE À CONSTANTINE

«Nous devons travailler davantage»

Le meeting de Constantine, animé dimanche dernier, par le candidat Tebboune a mis en évidence les grands axes d'un éventuel second mandat...

Le candidat, a notamment fait savoir, que l'essentiel des efforts sera orienté vers la création de richesses. Il promet un «mandant économique», mais sans oublier le caractère social de l'Etat. Ainsi, plusieurs objectifs chiffrés sont clairement posés, notamment un PIB qui doit plus que doubler, un taux de croissance qui devrait se maintenir au-dessus de la barre des 4%. Mais également une «poursuite des efforts» pour favoriser la production nationale, «créer de l'emploi et remplacer l'importation». En effet, le candidat s'est engagé, en cas de victoire, qu'il travaillera à maintenir, et à augmenter le taux de croissance actuel de l'économie. «Nous sommes à 4,2% (...) aucun pays du bassin méditerranéen, même ceux d'Europe, ne sont à ce niveau. Et nous comptons bien aller plus loin» dit-il. Le candidat Tebboune, explique plus loin, en réponse aux éventuelles critiques, «que personne ne vous induit en erreur, cette réussite ce taux de croissance, n'est pas dû aux prix de hydrocarbures» mais bien aux «efforts des cinq dernières années». Et dans cette logique, il s'agit de poursuivre sur cette même lancée, espère en

substance le candidat, qui s'engage à conserver cette même politique «qui a fait ses preuves» : la «conscience des réaliste et la transparence dans l'usage de l'argent public». Toutefois, le candidat se veut également réaliste, précise également que la concrétisation de la vision d'avenir définie par son programme présidentiel nécessitera de redoubler d'efforts. «Nous devons travailler davantage», a lancé Tebboune à l'attention des Algériens, citoyens et responsables. «Nous devons renforcer notre économie, augmenter les revenus du pays (...) Nous sommes déjà devenue la troisième économie d'Afrique, et cela ne doit se poursuivre». Ainsi, le candidat explique avec des efforts et avec le programme que nous avons élaboré nous pourrions arriver à un PIB (produit intérieur brut) de 400 milliards de dollars, l'Algérie pourra devenir un pays émergent». Un tel objectif serait tout à fait réalisable, estime le candidat en se fixant pour horizon la fin d'un éventuel second mandat. Il tient pour preuve les réussites des dernières années, l'action lancée dès 2019 a abouti à une situation positive, «pour la première fois



de l'Histoire de l'Algérie indépendante nous arrivons à 113 milliards de dollars de revenus pour l'Etat». Par ailleurs, la vision économique développée dimanche doit également influencer positivement sur le plan social estime le candidat. Si «nous avons insisté sur la production nationale» c'était aussi «un moyen de créer de l'emploi et pour trouver une solution aux importations». Des axes à même d'augmenter le niveau de vie des citoyens, le candidat ajoute toutefois que beaucoup de travail reste à faire dans. «Ce que nous avons fait ne représente pour nous que la moitié du

chemin, nous poursuivrons la hausse des salaires, nous renforcerons le pouvoir d'achat, nous allons plafonner les prix, nous renforcerons le dinar», tout cela aidera le pouvoir d'achat des algériens. Et à ce titre, toujours à propos de la question de l'inflation, le candidat promet de poursuivre les efforts. Il explique «nous avons trouvé le taux d'inflation à 11%, aujourd'hui il a baissé à 6%». Le programme officiel du candidat pose même comme objectif d'arriver à «une situation proche des 3% d'inflation». Par ailleurs, le développement économique devra égale-

ment être équitable entre les régions. Pour cela le candidat, qui déclare «Je vous donne ma parole que nous ne laisserons aucune wilayas dans une situation difficile, aucun algérien ne sera en arrière (...) nous réglerons les problèmes», s'engage à revoir une série de lois. «Si j'ai votre confiance, le prochain mandat sera aussi l'occasion de revoir les délimitations de toutes les wilayas. Le partage admiratif le loi sur les communes». L'objectif est d'arriver à une meilleure représentation des citoyens afin que «les élus aient suffisamment de pouvoir».

R.K.

CARNET DE CAMPAGNE

La campagne électorale est enfin lancée !

La campagne électorale pour la présidentielle du 7 septembre se poursuit au cinquième jour avec la participation des trois candidats. Les questions sociales, comme l'augmentation des salaires et la lutte contre l'inflation, ont laissé place au débat de fond sur le devenir du pays sur le plan économique et sa place dans le monde des pays industrialisés. Avec l'entrée en lice avant-hier, du président sortant et candidat à un second mandat présidentiel, Abdelmadjid Tebboune, la campagne est réellement lancée.

Après les questions sociales, le thème dominant est le sujet économique avec le plaidoyer du candidat Tebboune à Constantine qui a largement développé son argumentaire en axant sur ce thème avec comme promesses le renforcement de l'économie nationale à travers la création d'entreprises et d'emplois. Le slogan du président sortant met fortement l'accent sur la continuité et la stabilité, ce qui répond aux attentes du peuple, notamment après la récupération des fonds détournés et la poursuite des membres de la bande, ainsi que d'autres réalisations de

son premier mandat. Le candidat indépendant s'est engagé à faire du prochain mandat présidentiel «un mandat économique par excellence» à travers plusieurs mesures, dont la réduction de l'importation de certains produits de consommation comme le blé dur, l'orge et le maïs, l'exploitation de la mine de Gara Djebilet et l'augmentation des recettes du pays en devises. Le président sortant a aussi mis un point d'honneur à citer le conflit en Palestine et au Liban. Pour ce dernier pays, il a décidé d'envoyer une aide conséquente en fioul pour venir en aide à ce pays plongé depuis quelque jours dans un noir total faute d'électricité. En tout point de vue, la sortie constantinoise a marqué les esprits en ce sens que le programme divulgué donne déjà un aperçu général de ce que sera le second mandat s'il est élu : poursuite des engagements et un accent particulier sur le volet économique pour faire émerger le pays parmi les leaders du continent. Tebboune a principalement mis en avant ses réalisations dans divers domaines, notamment diplomatiques, ainsi que les dangers et menaces auxquels

l'Algérie est confrontée, qu'ils soient internes, régionaux ou internationaux. Pour sa part, le candidat du MSP, Abdelali Hassani Cherif a fait savoir que son programme accordait une grande importance à la femme et aux jeunes, et en cas de victoire, il s'emploiera à faciliter l'intégration socioéconomique des jeunes en leur «assurant des facilitations pour créer des microentreprises et leur financement avec des crédits bonifiés». Il s'est également engagé à «créer un million d'entreprises au profit des jeunes, ainsi qu'une prime pour la femme au foyer». Hassani, a centré ses rassemblements et sorties dans l'Est du pays sur la justice sociale et le développement économique, visant à transformer l'Algérie d'un pays importateur à un pays exportateur, en améliorant le niveau de vie des citoyens et en abordant des questions telles que la numérisation. Sur un autre plan, Chérif Hassani s'est engagé, depuis Constantine, à opérer une réforme globale du système éducatif, tous cycles confondus, et à augmenter les salaires des enseignants afin de leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans la forma-

tion des générations montantes. Hassani Cherif a indiqué que son programme accorde la priorité à l'investissement dans la ressource humaine «pour être plus efficace au service de la patrie, ajoutant que cela implique une "réforme réelle et profonde de l'éducation, tous cycles confondus, étant la clé du développement des Nations, ainsi que la réforme du système de la formation professionnelle et de la recherche scientifique». Le candidat a également estimé que le système LMD adopté par les universités «n'est pas adapté aux développements scientifiques modernes», ajoutant qu'il œuvrera «à adopter un système éducatif plus développé qui valorise chaque spécialité et accorde à l'étudiant universitaire la place qui lui sied». Pour sa part, le candidat du FFS Youcef Aouchiche, a choisi de mettre l'accent dans son programme sur les réformes politiques et la révision du système politique, des structures constitutionnelles et des collectivités locales, tout en soulignant la nécessité d'améliorer les conditions sociales et économiques des citoyens.

S.F

A L'OCCASION DE LA JOURNÉE NATIONALE DU MOUDJAHID

Le message du président Tebboune aux Algériens

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé hier aux Algériens un message à la veille de la célébration de la Journée nationale du Moudjahid marquant le double anniversaire de l'offensive du Nord-Constantinois et du Congrès de la Soummam (20 août 1955-1956).

Dans son message, le chef de l'Etat a indiqué que cette Journée «marque le double anniversaire de l'offensive du Nord-Constantinois, le 20 août 1955, et de la tenue du Congrès de la Soummam,

le 20 août 1956». Il s'agit de «deux dates mémorables dans l'histoire de notre glorieuse Révolution de libération», a ajouté le président Tebboune. Et de poursuivre : «L'offensive du Nord-Constantinois a donné une leçon à une armée coloniale qui croyait pouvoir étouffer la Révolution du peuple par le fer et par le feu.

Mais c'était sans compter sur les sacrifices incommensurables et les actes de bravoure de ces héros qui ont porté la Révolution et exalté l'Armée de libéra-

tion nationale». C'est, dit-il, «au cœur des combats livrés avec résistance et héroïsme par les moudjahidine dans le giron du peuple algérien que s'est tenu le Congrès de la Soummam, le 20 août 1956, marquant un tournant majeur sur les plans politique et militaire, qui a montré que le peuple algérien ne plie pas devant la tyrannie de la puissance militaire coloniale». Alors que nous nous souvenons avec fierté les sacrifices des chouchada et des moudjahidine, souligne le président de la République,

«nous demeurons convaincus que les Algériennes et les Algériens qui ont, chevillée au corps, la fidélité au message de Novembre, continueront à veiller sur notre chère Algérie et de préserver sa sécurité, sa stabilité et sa prospérité». A cette occasion, a-t-il ajouté, «je me recueille avec vous à la mémoire de nos vaillants chouchada, tout en adressant mes salutations distinguées à mes sœurs moudjahidate et à mes frères moudjahidine à qui je dis toute mon estime».

Y.S.

JOURNÉE NATIONALE DU MOUDJAHID (20 AOÛT)

Une date marquante pour un double anniversaire

L'Algérie célèbre, aujourd'hui, la Journée nationale du Moudjahid, marquant le double anniversaire de l'offensive du Nord-Constantinois et du Congrès de la Soummam (20 août 1955-1956), deux dates charnières dans l'histoire de la Révolution...

Ces deux dates charnières dans l'histoire de la nation algérienne continuent d'inspirer aux générations successives des sentiments de fierté à l'égard du passé glorieux et de gratitude pour les hauts faits et les sacrifices consentis, lesquels, comme l'avait dit le président Tebboune, lors d'une précédente occasion, «nous incitent à préserver notre chère Algérie, en tant qu'Etat national redouté et respecté grâce à ses institutions constitutionnelles, à l'unité de son peuple et à la conscience de sa jeunesse». C'est d'ailleurs la voie que les artisans des gloires de l'Algérie ont empruntée et incarnée sur le terrain à travers l'offensive du Nord-Constantinois et l'organisation du Congrès de la Soummam, faisant du 20 août une date mémorable témoignant des hauts faits d'une génération de patriotes libres qui ont pris en main le destin de la patrie et légué à son peuple les valeurs de liberté, de fierté et de dignité. L'offensive du Nord-Constantinois menée à l'été 1955 a permis de faire connaître la cause du peuple algérien qui refusait de vivre sous le joug colonial, ce qui a donné lieu à l'inscription de la question algérienne à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations Unies, tenue en septembre 1955, comme une cause



de libération nationale et non un conflit interne comme le prétendait alors la France coloniale. Dix mois après le déclenchement de la Révolution, Zighoud Youcef, chef de la Zone II (Nord-Constantinois), et son adjoint, Lakhdar Bentobal, décident de lancer une offensive généralisée contre des objectifs ennemis dans cette région, avec la participation de milliers de fellahs, aux côtés des combattants de l'Armée de libération nationale (ALN), aux attaques, notamment contre des postes de police, des casernes de la gendarmerie, des bâtiments publics et des installations appartenant aux colons. L'objec-

tif était de desserrer l'étau sur l'Aurès et plusieurs autres régions assiégées par l'armée coloniale depuis le déclenchement de la Guerre de libération nationale et dont la population était livrée à une vaste campagne de sanglante répression ayant fait près de 12.000 martyrs parmi les civils sans défense. L'offensive du Nord-Constantinois a marqué un tournant majeur dans la lutte armée, en consacrant le caractère populaire de la Révolution et en contribuant au ralliement des classes moyennes algériennes et des dirigeants politiques, toutes tendances confondues, aux rangs de

la Révolution. En effet, à partir du 20 août 1955, la Révolution a pris son envol qui se confirmera lors du Congrès de la Soummam, qui l'a véritablement structurée et organisée, débouchant sur des décisions historiques, dont le remplacement des cinq zones en vigueur depuis le 1er novembre 1954 par six wilayas subdivisées en zones, régions et secteurs. Le Congrès de la Soummam a également permis d'unifier l'ALN à l'échelle nationale dans sa structure, ses grades et son organisation, à l'image d'une armée régulière, de structurer la Révolution militairement et politiquement et de consacrer la primauté du politique sur le militaire et de l'intérieur par rapport à l'extérieur.

REBIGA APPELLE LES GÉNÉRATIONS FUTURES À S'INSPIRER DES NOBLES VALEURS ET PRINCIPES DE LA GUERRE DE LIBÉRATION

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga a appelé les générations futures à s'inspirer des nobles valeurs et principes incarnés par les héros de la glorieuse Guerre de libération, soulignant l'importance de la Journée nationale du Moudjahid dont l'Algérie célébrera, aujourd'hui le double anniversaire (Offensive du Nord-Constantinois en 1955 et Congrès de la Soummam en 1956). Dans une déclaration à l'APS à la veille de la célébration de ce double anniversaire, le ministre a affirmé que cette journée constitue un legs historique important dans lequel le peuple algérien puisera les éléments de force face aux multiples défis. «L'Algérie vit aujourd'hui dans la liberté et l'indépendance, à l'aube d'une période historique importante nécessitant la conjugaison des efforts de tout un chacun pour relever les nouveaux défis», a-t-il dit, mettant l'accent sur la nécessité de «s'attacher à notre legs historique et de faire preuve d'une vision clairvoyante pour servir la patrie, se sacrifier pour elle et contribuer à sa prospérité». Pour le ministre, la Journée nationale du Moudjahid, «demeurera au fil des jours l'une des principales haltes charnières dans le processus de la Guerre de libération bénie qui a préparé le terrain de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale.» La Commission nationale chargée de la préparation des journées et fêtes nationales a élaboré un riche programme sous le thème «Fidélité, édification et continuité», et ce à travers l'organisation de plusieurs manifestations et activités à travers différentes wilayas du pays.

FLAMBÉE DES PRIX DU POULET

Le recours au congelé n'a pas suffi à calmer le jeu

Malgré les efforts du gouvernement pour réguler le marché, les prix de la volaille continuent leur ascension vertigineuse, au grand dam des consommateurs algériens. En dépit des importantes quantités de poulet congelé injectées sur le marché, le prix du poulet vivant a connu deux hausses consécutives ces derniers jours, un scénario qui semble se répéter avec une régularité inquiétante. Le kilogramme de poulet se négocie désormais en gros entre 360 et

380 DA, un chiffre qui varie en fonction des régions et du poids. Au détail, les prix dépassent allègrement les 400 DA, tandis que les bouchers annoncent déjà des tarifs supérieurs à 520 DA. Une flambée qui s'explique par un déséquilibre fondamental entre l'offre et la demande. La majorité des aviculteurs ont préféré marquer une pause en cette période de fortes chaleurs et d'incertitudes quant à l'évolution du marché. Cette décision, bien que compréhensible, a considérablement perturbé l'approvisionnement et renforcé la pression sur les prix. Face à la flambée des prix, les autorités ont tenté d'injecter massivement du poulet congelé importé sur le marché. Si cette mesure a permis d'atténuer quelque peu les tensions, elle s'est révélée insuffisante pour stabiliser durablement les cours. La demande, particulièrement soutenue en cette période estivale marquée par l'afflux de vacanciers et la multiplication des célé-

brations de mariage, a rapidement absorbé ces importations supplémentaires. Les prévisions pour les prochaines semaines sont alarmantes. La rentrée scolaire et universitaire, en suscitant une demande accrue en poulet, risque d'exacerber les tensions sur les prix. La crise du poulet met à nu les fragilités du marché algérien de la volaille, où les producteurs, les distributeurs et les consommateurs peinent à trouver un terrain d'entente.

CORRUPTION, DÉTOURNEMENT DE FONDS

9 employés d'Air Algérie dans le viseur de la justice

Onze personnes, dont neuf employés d'Air Algérie, vont comparaître, le 8 septembre prochain, devant le tribunal de Sidi M'hamed. Ils sont accusés d'avoir attribué des marchés à une agence de voyages et d'organiser des voyages de loisir au profit de l'équipage de la compagnie, de manière suspecte. Parmi les allégations portées à l'encontre de ces accusés, la surfacturation des frais de séjour des employés du

pavillon national, dans plusieurs destinations, notamment en Turquie, la Tunisie et à Dubaï, l'affaire a commencé en octobre 2022, lorsque l'office national de répression de la corruption a reçu une plainte de la part de trois employés d'Air Algérie. Et ce, contre le secrétaire général du syndicat et directeur du comité de participation, nommé T.S. Sont concernés par cette plainte, un membre du bureau exécutif de la com-

mission de participation et le président de la commission des services sociaux. Ces personnes sont accusées de malversation présumée dans la gestion des fonds des services sociaux destinés aux employés de la compagnie. Lors de leur audition, les employés qui ont porté plainte ont affirmé que les responsables de la commission de participation, en collaboration avec l'agence du voyage en question, avaient détourné de l'ar-

gent de la compagnie en gonflant les factures des séjours en Turquie, Tunisie et à Dubaï. En contrepartie, ces responsables auraient bénéficié de séjours dans des hôtels de luxe et d'autres privilèges accordés à leurs familles respectives. À ces allégations s'ajoutent, selon la même source, la falsification des durées de séjour et des visas de voyages et la création de fausses factures au nom des employés d'Air Algérie. Par ailleurs, l'agence de voyages en question est accusée d'avoir obtenu, de manière frauduleuse, d'un contrat de cinq ans pour l'organisation des voyages au profit de l'équipage de la compagnie. Les personnes impliquées dans ce dossier comparaîtront devant la justice le 8 septembre prochain. Elles feront face à des accusations allant de l'attribution de marchés en violant la législation en vigueur, à l'abus de fonction, en passant par le détournement de fonds, la falsification de documents commerciaux et l'octroi d'indus avantages.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Report du dépôt des dossiers de candidature aux titres de professeur hospitalo-universitaire émérite et professeur émérite

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé le report du dépôt des dossiers de candidature pour la nomination aux titres de professeur hospitalo-universitaire émérite et professeur émérite, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. «Suite à l'annonce de l'ouverture de la session de

candidature pour la nomination aux titres de professeur hospitalo-universitaire émérite et professeur émérite du 17 août 2024, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique informe les enseignants hospitalo-universitaires du report de l'opération de dépôt des dossiers de candidature pour la

nomination à ces titres et de la réouverture de la plateforme après la rentrée universitaire 2024-2025», ajoute le communiqué. Cette démarche intervient pour «permettre aux enseignants concernés de préparer leurs dossiers de candidature dans les meilleures conditions», précise le ministère.

POUR LES VENDRE EN FRANCE

Il vient en Algérie choisir des fruits et des légumes



L'un de ces commerçants est Fayçal, qui opère au marché de l'Opéra dans la ville de Massy, dans le département de l'Essonne, en Ile-de-France. Sur sa chaîne TikTok, il fait découvrir les produits algériens proposés dans son commerce, mais partage aussi les avis des clients qui font souvent de sacrées trottées pour en acheter. Poussé par cet engouement pour les produits algériens, notamment les fruits et légumes, Fayçal entreprend un voyage en Algérie qu'il ne manque pas de partager sur les réseaux sociaux. Le commerçant se filme en train de dénicher les bons produits algériens comme les raisons, promettant de les mettre bientôt à

disposition de ses clients en France. On le voit dans les vignobles de Zemmouri, à Boumerdes, goûtant aux variétés du raisin algérien et assurant qu'elles seront disponibles en France à partir du mois de septembre. «C'est le raisin italien qui est connu dans le monde, mais vous ne connaissez pas encore le raisin algérien», lâche ce commerçant en dégustant la variété Victoria.

Outre les raisins, ce commerçant veut aussi ramener en France des pommes de terre algérienne. «Elle arrive !», lâche-t-il alors, assurant «qu'en France il y a trop de demandes. Il veut de la pomme de terre algérienne».

COMMÉMORATION DU 20 AOÛT

Ré-inhumation de la dépouille du martyr Bou Ali Mohand Arezki

Dans le cadre de la commémoration de la date de la tenue du congrès de la Soummam, le 20 août 1956, à Ifri, commune d'Ouzellaguen, en plein cœur de la vallée de la Soummam, l'inspecteur général de la wilaya.

Achraf, représentant le wali de Bejaïa, a présidé la cérémonie de réinhumation de la dépouille du martyr Bou Ali

Mohand Arezki, au cimetière des martyrs, Souk El Djemaa, commune de Toudja, en présence du directeur des moudjahidines, du directeur des affaires religieuses, du chef du département, et du P/APC de Toudja, ainsi que des membres de la famille révolutionnaire. La cérémonie s'est déroulée dans une atmosphère de recueillement et d'émotion.

POUR PROTÉGER LE CHEPTEL BOVIN

Début de la vaccination contre la streptococcie

Le ministère de l'Agriculture et du développement rural a annoncé, hier dans un communiqué, le début du processus de vaccination des bovins contre la maladie cutanée streptococcique. Le communiqué indique que dans le cadre des efforts déployés par l'État pour assurer la protection sanitaire du cheptel national, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural s'est doté du premier lot de vaccin contre la maladie cutanée nodulaire contagieuse des bovins, et la vaccination du cheptel. À cet égard, les services vétérinaires ont été mobilisés à travers le territoire national, et toutes les procédures et mesures ont été prises pour mener à bien le processus de vaccination dans les pro-



vinces touchées, a ajouté le ministère.

«Cette opération se poursuivra jusqu'à l'arrêt de la propagation de la maladie et la protection des animaux contre l'infection, car il est recommandé de poursuivre la désinfection des étables et l'élimination des insectes transmetteurs sur une base régulière», selon la même source.

La streptococcie infectieuse bovine est une maladie virale qui n'affecte que les bovins et n'est pas transmissible à l'homme. Elle se transmet d'un animal à l'autre par l'intermédiaire de vecteurs (insectes piqueurs tels que les moustiques) et se manifeste par de la fièvre et l'apparition de nœuds de différentes tailles sur la peau de l'animal.

CIRCULATION DES PERSONNES

Réglages sécuritaires algéro-italiens

Le renforcement des relations bilatérales algéro-italiennes, notamment en matière de la circulation des personnes et des dossiers régionaux les plus urgents, semble avoir été réglé, disent des médias italiens. Reprenant le ministre de l'Intérieur, Matteo Piantedosi, ils affirment que la récente mission en Algérie s'inscrit dans le cadre des accords entre l'Italie et l'Algérie sur la coopération dans le domaine de la sécurité, avec un accent particulier sur la coopéra-

tion sur la circulation des personnes, de même que le dossier des migrants et l'instabilité dans la région du Sahel. L'Italie, devenue depuis peu un partenaire fiable de l'Algérie dans les secteurs économiques les plus importants, notamment le secteur gazier et l'industrie automobile, est également un partenaire de premier plan en ce qui concerne les dossiers politiques et sécuritaires régionaux, dont celui de la Libye et, plus récemment, du Mali.

BERNARD LUGAN RÉCIDIVE

Il attaque l'Histoire de l'Algérie dans les médias du Palais

Une fois de plus, l'historien français Bernard Lugan, connu pour écrire «à la demande», et dont la plume a été mise au service de Sa Majesté, s'en est pris à l'histoire de l'Algérie et à ses symboles, répétant à satiété des mensonges qui ne servent qu'à des agendas politiques hostiles et identifiables. Cette fois-ci, le multirécidiviste a repris ses thèmes de prédilection concernant une «Algérie française» qui s'est évaporée depuis plus de six décennies. L'historien s'est exprimé dans des contributions aux médias marocains, il affirme que son pays, la France, a créé l'Algérie

en annexant ses régions et en rassemblant sa population. Et c'est elle encore «qui a défini son nom et défini ses frontières» à l'ouest, faisant des coupes géographiques sur le sud-est marocain. L'allusion est claire et chacun sait de quoi est capable Lugan pour contenter ses «employeurs». Évidemment, toute sa rhétorique est fautive. A l'heure du mémoriel, cet historien contesté par ses pairs se distingue par ses partis-pris et une méthodologie de l'histoire qui n'est ni rationnelle ni sélective, ce qui lui vaut d'être moqué par les grands experts de notre temps.

CYBERSURVEILLANCE

La NSA partage ses données avec Israël

La NSA, l'agence américaine chargée des interceptions de communications, transmet ses données à son homologue israélienne, au risque de communiquer des informations sur des Américains et de violer ainsi leur vie privée, a révélé mercredi 11 septembre le quotidien britannique The Guardian. La pratique

d'échanges de renseignements entre services alliés est courante mais il est bien plus rare que ces renseignements soient des données brutes, qui ne sont pas auparavant analysées. Or, d'après un protocole d'accord entre la NSA et son homologue israélien de l'ISNU, fourni au Guardian par l'ex-consultant Edward

Snowden, l'agence américaine transmet directement à cette dernière une partie des courriels et autres millions de conversations téléphoniques qu'elle intercepte. La loi américaine encadre les activités de la NSA, lui interdisant de collecter les données de communications des citoyens américains ou des étrangers

installés légalement sur son sol, sauf motif valable. Mais les révélations depuis juin de l'ex-consultant Edward Snowden ont montré que cette collecte est si vaste qu'elle a à de nombreuses reprises concerné des citoyens américains, violant les lois sur les libertés publiques et la protection de la vie privée.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

HOCINE ADRYEN
redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz

TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

CONFRONTÉE À UNE BAISSÉ DE LA PLUVIOMÉTRIE

Le dessalement devrait couvrir 42% de besoins en eaux en Algérie

Face à une crise de l'eau croissante due au changement climatique et à la croissance démographique, l'Algérie se lance dans un plan ambitieux de construction de six nouvelles usines de dessalement d'eau de mer alimentées par l'énergie solaire...

Cette stratégie vise à augmenter considérablement la capacité de dessalement du pays tout en réduisant sa dépendance aux combustibles fossiles pour la production d'énergie. Selon Mohamed Boutaba, le PDG de la Société algérienne de l'énergie (AEC), ces six usines auront une capacité de production totale de 1,8 million de m³ par jour et devraient être opérationnelles entre 2027 et 2028. Cela représente un progrès majeur pour l'Algérie, car cela permettra de porter la part de l'eau dessalée dans la satisfaction des besoins en eau potable du pays de 18% actuellement à 42%. La mise en œuvre de ces projets s'inscrit dans le cadre d'une stratégie plus large connue sous le nom de «Deuxième programme complémentaire de dessalement d'eau de mer». Elle fait suite au premier programme complémentaire de dessalement d'eau

de mer, qui est actuellement en voie d'achèvement et permettra d'ajouter cinq nouvelles usines de dessalement d'une capacité totale de 1,5 million de m³ par jour au réseau national d'ici décembre 2024. Une fois que les deux programmes complémentaires seront pleinement opérationnels, la capacité totale de dessalement de l'Algérie atteindra 5,4 millions de m³ par jour. Cette augmentation significative de la production devrait permettre de soulager la pénurie d'eau qui frappe le pays ces dernières années, notamment en raison des impacts du changement climatique. Le gouvernement algérien investit massivement dans cette initiative, avec un coût total estimé à environ 4,5 milliards de dollars. Les projets seront financés par le gouvernement et exécutés par des sociétés publiques. Malgré la forte consommation d'énergie des usines de dessalement, les



autorités algériennes ont assuré que l'eau dessalée continuera à être vendue aux citoyens au prix subventionné actuel. Cette décision vise à garantir l'accessibilité de l'eau à tous les Algériens. Ainsi, plusieurs projets de stations de dessalement d'eau de mer sont en cours. «Nous avons anticipé la sécheresse avec un premier programme qui a mis en œuvre 14 stations produisant 2,2 millions de m³ par jour, soit 18% de l'eau potable pour

les citoyens. D'ici 2050, le Sahel, dont l'extrême sud de l'Algérie fait partie, va perdre 20% de sa pluviométrie. Nous élaborons donc un programme complémentaire pour augmenter notre capacité de dessalement d'eau potable de 18 à 42%», a déclaré Mouloud Hachlaf, directeur de la communication de l'Algerian Energy Company (AEC), une filiale de la Sonatrach qui gère la réalisation et le fonctionnement de ces usines de dessalement.

En parallèle, de nombreux barrages sont en construction bien que leur efficacité soit souvent entravée par l'absence de pluie. En revanche, les autorités misent également sur la récupération des eaux usées. Selon les projections du gouvernement, «la récupération des eaux usées pour l'agriculture peut permettre d'économiser près de 0,9 milliard de m³ d'eau, soit 30% du volume destiné à l'AEP et l'industrie». S.F

BIENS CONFISQUÉS

La Société d'investissement hôtelier récupère l'hôtel Cirta

Le wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, a supervisé, hier, l'opération de transfert de l'hôtel Cirta de de l'EGT-est à la Société d'investissement hôtelier (SIH). La cérémonie de signature a eu lieu au siège du siège de la wilaya entre le DG de la SIH et le directeur des biens de l'État, conformément aux conclusions de la 184ème session du Conseil de participation de l'État, lit-on dans le communiqué de la wilaya. Dans son intervention, le wali a salué la décision du Conseil de participation de l'État de trans-

férer la propriété du prestigieux hôtel Cirta, qui a bénéficié d'une importante opération de modernisation et de réhabilitation d'un coût financier d'environ 6 milliards de DA, pour constituer une valeur ajoutée à la ville des Ponts suspendus, qui a commencé à retrouver son lustre de ville touristique d'excellence et à contribuer à la dynamique économique et touristique que connaît l'État. Le DG de la société d'investissement hôtelier, Ismail Chaâlal, a remercié le wali pour l'accompagnement durant les étapes

de réalisation de cet édifice hôtelier, soulignant la fierté de la société d'intégrer l'hôtel Cirta dans son portefeuille hôtelier, eu égard à la valeur historique de cet hôtel, qui constitue un atout qualitatif pour la société. L'infrastructure hôtelière a été réhabilitée selon les normes internationales pour devenir l'un des hôtels les plus luxueux du pays. Les travaux ont inclus la modernisation, la réhabilitation, la mise à niveau et l'extension de 1800 m³ à 8000 m² par l'ajout de nouveaux espaces tels qu'une pis-

cine, un restaurant en plein air, un garage et un centre de remise en forme, permettant de renforcer la position de Constantine en tant que destination touristique et de contribuer à la création d'opportunités d'emploi directes et indirectes pour la population de Constantine. La cérémonie de signature du contrat s'est déroulée en présence du secrétaire général de la wilaya, des dirigeants de la société d'investissement hôtelier et des responsables de la wilaya.

PROGRAMME DE FIDÉLITÉ

Air Algérie détaille les avantages de sa carte Chélia

Pour récompenser ses fidèles clients, la compagnie aérienne nationale propose un programme de fidélité riche en avantages. Grâce à quatre cartes, les clients d'Air Algérie peuvent cumuler des miles et les échanger en contrepartie de diverses primes.

Les clients fidèles d'Air Algérie pourront bénéficier de plusieurs récompenses classées en trois catégories, à savoir : les excédents de bagages, les primes sur les vols gratuits et les primes de surclassement. Dans son programme de fidélité, la compagnie aérienne nationale propose quatre cartes de fidélité, notamment Djurdjura, Chélia, Tahat et Fly.In.

Ces offres permettent aux fidèles clients d'Air Algérie de gagner des miles à chaque vol réalisé sur ses lignes. Pour tirer profit de ces avantages, il convient, d'abord, de s'inscrire gratuitement et de devenir

membre de ce programme. En tant que nouveau membre, le niveau d'adhésion commence par la carte Djurdjura, qui représente l'offre d'accueil de ce programme. En voyageant fréquemment avec la compa-

gnie nationale, vous allez cumuler des miles qualifiants. Plus vous voyagez, plus vite, vous accédez à des niveaux supérieurs. Dans une nouvelle vidéo, le pavillon national détaille les avantages de sa

carte Chélia, qui représente le deuxième niveau de son programme de fidélité.

Cette offre n'est accessible qu'aux voyageurs fidèles et réguliers de la compagnie aérienne nationale. Pour y accé-

der, il convient d'abord d'atteindre un total de 25 000 miles ou effectuer 16 segments qualifiants.

Il importe de rappeler que ces segments représentent les vols internationaux effectués sur une période de 24 mois, sur certaines classes. L'accès à cette offre permet de bénéficier d'un bonus en mile de 25% pour chaque voyage effectué. Elle donne droit à plusieurs autres privilèges. En effet, les détenteurs de cette carte ont droit à l'enregistrement dans les guichets de la première classe. La carte Chélia fait profiter ses détenteurs de la priorité sur les procédures de contrôle à l'aéroport et de récupération de bagages. «Une pièce supplémentaire de 23 kg est offerte sur toutes les destinations, exception faite pour : les vols domestiques, Istanbul, Dubaï, et les vols en continuation de et vers l'Afrique», indique Air Algérie.

TRAVERSÉES ORAN -MARSEILLE

Algérie Ferries annonce un nouveau changement dans son programme

Programmée le 22 juillet dernier, la mise en service du navire Tassili II ne s'est pas déroulée comme prévu. Dans un nouveau communiqué mis en ligne sur sa page officielle, Algérie Ferries fait part d'une énième modification apportée à son programme de traversée à destination de la France. Ce changement concerne les voyages de la compagnie au départ du port d'Oran. En effet, le transporteur maritime national annonce le report de la traversée reliant le port d'Oran à Marseille, en France, initialement prévue pour ce 19 août. Par ailleurs, ce voyage sera opéré par le navire Tassili II en date du mardi 20 août à 15h00. «L'ENTMV informe ses clients du report de la traversée Oran-Marseille, initialement prévue pour

le 19 août, pour le 20 août 2024 à 15h, à bord du Tassili II», lit-on dans le communiqué en question. Alors que des centaines de voyageurs attendaient le 1^{er} août leur ferry Tassili II, pendant plus de 48 heures, une nouvelle compagnie maritime algérienne a annoncé sa création sur les réseaux sociaux, provoquant un flot de réactions. Il en est question de Nouris El Bahr Ferries, une nouvelle compagnie algérienne, qui a annoncé lancer son site de réservation d'ici à la rentrée. Pour ce faire, elle affrète un navire de la société polonaise Pol-Ferries. D'ailleurs, le nouveau transporteur maritime a déjà programmé trois traversées au départ de Bejaia vers Marseille pour le prochain mois de septembre.

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

Réalisation prochaine d'une usine de production de lait et de farine pour bébé

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a dévoilé hier, la réalisation d'un projet d'usine de production de lait et de farine pour bébé au sein de l'unité du groupe Saïdal d'El Harrach....

Aoun a indiqué que l'usine sera un partenariat entre Saïdal et le privé, d'une valeur de 3,2 milliards de DA, et vise à produire 15.000 tonnes de lait par an. Importatrice à 100% de ses besoins de ce produit nécessaire pour les enfants en bas âge, l'Algérie devra devenir, à la faveur de ce projet, un producteur d'une partie de sa demande locale en la matière. Le ministre a ajouté que le lancement portera sur 7 mille tonnes, appartenant à la tranche d'âge de 0 à 6 mois. Rappelant que la valeur de l'investissement est estimée à 4 milliards de DA et 22 millions d'euros, y compris la valeur des machines. Il a souligné que le but du projet est de couvrir les besoins et d'éviter les importations. A cette occasion, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a dévoilé l'existence d'un autre projet de production de lait dans la wilaya de Djelfa. Selon lui, le terrain est

prêt à accueillir une usine de production laitière dans la wilaya de Djelfa, qui comprend une ferme de 3.500 vaches laitières et qui sera prochainement réalisée. Le ministre a expliqué que l'objectif du projet est de répondre aux besoins du pays et des citoyens en cette matière vitale et de réduire la facture des importations. Rappelons qu'un accord de partenariat pour l'installation d'une première usine de production de lait et de farine pour bébé en Algérie a été conclu, en mai 2023, entre une société algérienne et une société belge. Le protocole d'accord pour l'installation de cette usine a été signé par la société algérienne Sarl Achir Lait et la société belge Ninolac International S.A, lors d'une cérémonie présidée par le ministre algérien de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun. Pour le ministre algérien, le «partenariat entre l'Algérie et la Belgique pour la



production de lait infantile en Algérie est un accord fructueux pour le pays». Les deux entreprises partenaires se sont aussi engagées à respecter les normes environnementales les plus strictes lors de la production du lait, en utilisant des méthodes de production durables et en minimisant les déchets et la pollution.

L'usine devra atteindre une capacité de production de 10.000 tonnes de lait. «Ce partenariat permettra à l'Algérie de

produire son propre lait pour nourrissons et de farine pour bébés, ce qui réduira considérablement sa dépendance à l'importation de produits similaires. Le projet permettra également de créer de nombreux emplois en Algérie, dans la mesure où l'usine de production de lait pour bébé devrait employer de nombreux travailleurs locaux», avait soutenu Aoun. Ce qui a poussé aussi le ministère de l'industrie à réaliser des usines de fabrication de lait infantile c'est

le prix de ce dernier dans le marché national. D'ailleurs on se rappelle des accusations du ministre du Commerce Tayeb Zitouni, en février dernier, pointant du doigt les importateurs et des intermédiaires qui vendent leurs produits comme le lait infantile à des prix excessifs. «Ce lait coûte 4 à 5 euros le kilogramme à l'étranger. Il se vend 1.800 DA en Algérie. Je pense que c'est du vol», a dénoncé Tayeb Zitouni.

Inès B.

INDUSTRIE

Levée des obstacles pour plus de 1200 projets

Le sous-directeur chargé de l'Intelligence économique au ministère de l'industrie et de la Production pharmaceutique, Djamel Ghedir a annoncé hier lors de son passage à la radio chaîne 1, que des obstacles ont été levés pour plus de 1.200 projets par un comité multisectoriel, et ce dans le but de relancer l'économie nationale.

Le représentant du ministère a confirmé que, dans le cadre du rétablissement du statut des institutions économiques concernées, des mesures exceptionnelles ont été approuvées pour accompagner les entreprises en leur accordant des prêts d'exploitation et de production en 2024. Il a ajouté que des instructions ont été données aux grandes

entreprises pour mener à bien les projets afin d'augmenter l'efficacité économique de ces unités.

Ghedir a tenu à préciser par ailleurs que le secteur industriel et pharmaceutique connaîtra d'autres projets de développement qui vont entrer en service, comme le complexe de trituration d'oléagineux à Jijel, le complexe de production de tubes en acier destiné au transport de l'eau et des matières énergétiques à Oran, le complexe de production de tubes d'acier destiné au transport de l'eau et des matières énergétiques à Oran, le complexe de production de matériel pharmaceutique à Mostaganem destiné à l'ophtalmologie et à la médecine vétérinaire, et le complexe pour la

production de matières premières utilisées dans la production d'insuline à Constantine.

S'agissant de l'inventaire final des différents biens saisis dans les affaires de corruption et leur transfert, le représentant du ministère de l'industrie a déclaré que l'année 2024 a vu le transfert de 51 actifs dans la première phase et de 26 actifs dans la deuxième phase, soit un total de 77 actifs appartenant à plusieurs secteurs et des domaines comme ceux de tels que l'industrie, le tourisme, l'énergie, les mines, l'immobilier et les travaux publics. Le gouvernement a entamé, dans ce sens, la récupération des biens mobiliers et immobiliers confisqués dans le cadre des affaires de

corruption. Des ministres ont donné des instructions dans ce sens, appelant les directeurs des groupes et des sociétés de leurs secteurs respectifs à accélérer le processus de réaffectation de ces biens au profit d'entreprises publiques économiques.

Aoun, avait indiqué récemment lors d'une réunion tenue avec les PDG des groupes publics, que 23 unités industrielles ont été confisquées. Selon le communiqué du ministère, il s'agit des biens confisqués en vertu de jugements définitifs de la justice. Le ministre a donné des instructions à l'effet de «prendre en charge et superviser ces unités dans les plus brefs délais».

I.B.

CHINE-AFRIQUE

Les échanges commerciaux en hausse de 5,5 % durant les 7 premiers mois de 2024

Les flux commerciaux ne cessent d'augmenter entre la Chine et le continent depuis près de vingt ans, mais la balance reste déséquilibrée en faveur de Pékin. Les échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique ont augmenté de 5,5% en glissement annuel durant les sept premiers mois de 2024 pour s'établir à 166,3 milliards de dollars, selon des données publiées le 14 août par l'administration

générale de la douane chinoise. Entre le 1er janvier et le 31 juillet, les exportations du géant asiatique vers les pays africains ont atteint 97,6 milliards de dollars, a-t-on précisé de même source. Les importations chinoises en provenance du continent se sont quant à elles établies à 68,7 milliards de dollars. L'administration générale de la douane chinoise a indiqué que les échanges de biens intermédiaires (biens

destinés à être transformés par des entreprises par incorporation ou par destruction pour la production d'autres biens) entre Pékin et l'Afrique représentent 68% de la valeur totale du commerce bilatéral. Les exportations chinoises vers l'Afrique sont essentiellement composées de produits finis (textile-habillement, machines, électronique, etc.), tandis que les importations africaines vers l'empire du Milieu

sont dominées par les matières premières comme le pétrole brut, le cuivre, le cobalt et le minerai de fer, d'où un excédent commercial chronique en faveur de la Chine. La suppression des droits de douane sur 98 % des produits importés de 21 pays africains, qui a été décidée par Pékin progressivement depuis 2022, n'a pas jusqu'ici permis de rééquilibrer les relations commerciales bilatérales.

PÉTROLE

Le Brent s'établit à 79 dollars

Les cours du pétrole commencent la semaine en baisse, les craintes autour de la demande chinoise accaparant l'attention des investisseurs, effaçant la prime de risque géopolitique malgré une situation toujours préoccupante au Moyen-Orient. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en octobre, cédait 0,68% vers 10h20 à 79,14 dollars, rap-

porte l'APS. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en septembre, perdait 0,87%, à 75,98 dollars. Les analystes expliquent ce recul essentiellement par «les faiblesses du plus grand importateur de pétrole au monde qui assombrissent les perspectives de la demande». L'économie chinoise inquiète en effet les investis-

seurs depuis le tassement de sa croissance au deuxième trimestre. Le taux de chômage des jeunes en Chine, une priorité pour Pékin, a atteint en juillet 17,1%, son niveau le plus élevé depuis le début de l'année, selon des chiffres officiels publiés en fin de semaine dernière. Il s'y ajoute une série d'indicateurs jugés décevants, en dépit de récentes mesures du gouver-

nement pour tenter de relancer la croissance. La production industrielle s'est notamment tassée et la demande en prêts bancaires s'est contractée pour la première fois en près de 20 ans. Par ailleurs, les craintes autour de la situation au Moyen-Orient se sont un peu calmées car il n'y a pas de signe de représailles pour l'instant, affirment les analystes.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 WILAYA DE BOUMERDES
 DIRECTION DE L'EDUCATION

Cité administrative Boumerdes (NIF : 099035019273121)

AVIS DE RELANCE DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 03/08/2024
 APRES ANNULLATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE ET INFRACTUOSITE

La Direction de l'Education de la wilaya de Boumerdes relance l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°03/08/2024 pour l'Equipement d'un Cem type B7300 rations de remplacement Ouled Moussa (Cem Amiar), par nature d'équipement :

- Lot n° 02 : Equipements bureautiques et climatiseurs
- Lot n° 05 : Equipements sportifs
- Lot n° 06 : Equipements matériel d'incendie

Capacités professionnelles : Peut soumissionner toute personne physique ou morale régulièrement inscrite au registre de commerce électronique (de fabricants, d'importateurs ou de grossistes) code relatif à la fabrication et/ou à la vente de l'équipement objet du cahier des charges et ayant réalisé un (01) projet d'équipement similaire justifié par une attestation de bonne exécution relative au lot/ ou à la fourniture pour lequel il soumissionne, valorisée, délivrée et signée par le maître d'ouvrage.

Capacités financières :

Cumulent une moyenne de (02) millions de dinars pour le lot n°02 «Equipements bureautiques et climatiseurs» et de (01) million pour le lot n°05 « Equipements sportifs » et trois chiffres d'affaires (2020-2021-2022) peuvent participer conformément à l'article 44 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

NB : Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou pour plusieurs lots et peuvent être retenus pour un ou pour plusieurs lots.

Les candidats intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Education de la Wilaya de Boumerdes, service de la Programmation et du Suivi (SPS) au 1^{er} étage bureau des marchés n° 48.

Les dossiers de soumission doivent comporter les pièces réglementaires suivantes :

« LE DOSSIER DE CANDIDATURE » contient :

- Une déclaration de candidature selon le modèle ci-joint à remplir et à signer.
- La déclaration de probité selon le modèle ci-joint à remplir et à signer.
- Les statuts pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Le numéro d'identification fiscale (NIF).
- Le registre de commerce électronique.
- Les références bancaires (RIB).
- Moyens financiers justifiés par les tirés des trois (03) dernières années (2020, 2021, 2022) dûment certifiés, visés par l'administration fiscale.
- Les moyens humains avec les pièces justificatives notamment les attestations d'affiliation (CNAS) ; en cours de validité ; moins de 03 mois à la date d'ouverture des plis.
- Les moyens matériels avec les pièces justificatives (carte grise de véhicule de service avec ses assurances et contrôle technique ou de contrat notarié de location daté de moins d'une année à la date d'ouverture des plis).
- Attestations de bonne exécution, relatives au lot pour lequel il soumissionne, valorisées, délivrées et signées par les maîtres d'ouvrage public.
- Le Numéro d'Immatriculation Statistique (NIS).
- L'extrait de casier judiciaire, en cours de validité, du gérant.
- Pièces fiscales et parafiscales en cours de validité : extrait de rôle apuré ou avec échéancier, mise à jour (CNAS et CASNOS).
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit Algérien de l'exercice 2022.

Planing de livraison

« L'OFFRE TECHNIQUE » contient :

- La déclaration à soucrire selon le modèle ci-joint à remplir et à signer
- Le mémoire technique et justificatif (selon modèle ci-joint) et tout autre document exigé conformément à l'article 70 du décret présidentiel N° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public (certificat d'origine algérienne des équipements pour les fabricants de matériel similaire délivré par la chambre de commerce, fiche technique du produit, tout document servant à l'évaluation technique..... etc.)
- Délai de garantie (selon modèle ci-joint).
- Délai de livraison (selon modèle ci-joint).
- Le cahier des charges paraphé sur toutes les pages dûment renseigné, daté, signé et cacheté par le soumissionnaire et portant à la fin de la page la mention manuscrite « Lu et accepté ».

« L'OFFRE FINANCIERE » contient :

- La lettre de soumission dûment renseignée, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné, daté, signé et cacheté par le soumissionnaire.
- Le détail quantitatif et estimatif de l'offre dûment renseigné, daté, signé et cacheté par le soumissionnaire.

La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours. Les offres doivent parvenir le 10^{ème} jour à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans des quotidiens nationaux, heure limite à 10h30 h, sous deux enveloppes distinctes fermées et cachetées, l'une contenant l'offre technique et l'autre l'offre financière. L'ensemble doit être présenté dans une enveloppe principale fermée et anonyme portant uniquement la mention :

« A NOUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EXALLATION DES OFFRES »
 AVIS DE RELANCE DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 03/08/2024
 APRES ANNULLATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE ET INFRACTUOSITE

EQUIPEMENT D'UN CEM TYPE B7300 RATIONS DE REMPLACEMENT OULED MOUSSA (CEM AMIAR)

LOT N°: _____

Les offres doivent être adressées à Monsieur le Directeur de l'Education de la Wilaya de Boumerdes.

La séance d'ouverture des plis aura lieu le jour de dépôt des offres à 10:30 au siège de la direction de l'Education de Boumerdes, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée au jour ouvrable suivant. Les soumissionnaires sont invités à y assister. Ils restent engagés par leurs offres pendant une durée de 03 mois supplémentaires de la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

République algérienne démocratique et populaire

Wilaya d'Ouled-Djella

Daira d'Ouled-Djella

Commune chaiba

N° d'identification fiscal de la commune: 07100001061

Avis D'appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales N°:11/2024

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune chaiba lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales N°: 11/ 2024 pour :

Réalisation d'une salle de soins et de deux logement avec atef elmahalla- chaiba

Les Entreprises qualifiées en **batiment** (code d'activité 331) 2^{ème} Catégorie Et Plus retirer les cahiers des charges, du service technique du siège de la commune, rue imar selikh contre paiement de cinq mille (5.000,00) dinars auprès L'agent régisseur de la commune à chaiba.

Les offres dûment remplies, accompagnées des documents exigés, doivent être déposées auprès du siège de la commune (secrétariat général) au nom de monsieur le président de l'assemblée populaire communale de la commune De chaiba dans une enveloppe cachetée ne comporte que la mention : (à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et dévaluation des offres – appel d'offre national Ouvert avec exigence de capacité minimales N°:11/2024 pour : **Réalisation d'une salle de soins et de deux logement avec atef elmahalla- chaiba** Cette enveloppe contiendra trois(03) enveloppes séparées et cachetées indiquant chaque une la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » ou « offre Technique » ou « offre financière » selon le cas :

1-Le dossier de candidature : comme il est détaillé au cahier des charges

02-Offre technique : comme il est détaillé au cahier des charges

03- Offre financière : comme il est détaillé au cahier des charges

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours** à compter de la première publication de l'appel d'offres au bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

La date et l'heure limité de dépôt des offres et la date et l'heure d'ouverture des plis des dossiers candidatures et les offres techniques et financières correspondant au dernier jour de la délai de préparation des offres.

Le dépôt des offres sera à quatorze (14.00)heurs. Et l'ouverture des plis des dossiers de candidatures et les offres techniques et financières se fera à **(14:00)**

au même jour en séance publique au siège de la commune(salle de délibération de l'APC)

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation Des offres est prorogée jusqu' au jour ouvrable suivant.

Les entreprises intéressées sont cordialement invitées.

The image shows a screenshot of the Facebook page for 'L'express le quotidien'. The page header includes the logo and name. Below the header, there are navigation tabs for 'Accueil', 'Aide', 'Vidéos', 'Photos', and 'Plus'. A 'Créer une publication' button is visible. The main content area features a post with a video thumbnail showing a man in a suit speaking at a podium. The text of the post reads: 'Le président Tebboune: L'Algérie n'abritera jamais de bases militaires étrangères'. Below the post, there are interaction buttons for 'Aimer', 'Commenter', and 'Partager'. The page also shows a 'Transparence de la Page' section at the bottom.

CONSTANTINE

De nouveaux projets de développement pour la commune d'El Khroub

La commune d'El Khroub, dans la wilaya de Constantine, vient de bénéficier de plusieurs projets de développement local financés au titre d'autorisations exceptionnelles, a indiqué dimanche dernier, le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Amine Daàs. Ces opérations ciblant les secteurs des ressources en eau, l'éducation nationale, la jeunesse et sports ainsi que l'urbanisme, ont été retenus sur la base de rapports établis par les services de la commune et les directions de wilaya concernées, a souligné le même élu qui a mis l'accent sur l'importance de ces projets dans l'amélioration des conditions de vie des habitants de cette collectivité locale. La même source a indiqué qu'il s'agit de la réalisation de travaux d'amélioration urbaine ciblant 6 quartiers de la commune, en plus d'un réseau de distribution d'eau potable au profit du site appelé 71 logements ruraux, à Ain Nehas. Les projets de développement lancés dans ce cadre portent également sur la réalisation d'un groupe scolaire et de 6 classes en plus de la réalisation de 3 stades de proximité et la mise à niveau de 4 structures similaires, a ajouté la même source. Une enveloppe financière de plus de 150 millions de DA a été mobilisée pour la réalisation de ces projets dont le lancement des travaux devrait avoir lieu avant la fin de l'année en cours, a-t-on indiqué.



KHENCHELA

Le village de Taberdga a bénéficié de plusieurs projets de développement

Le village de Taberdga, dans la commune de Chechar (55 km au sud de Khenchela), constitue, grâce aux nombreux projets dont elle a bénéficié, l'un des exemples de réussite du programme de développement des zones d'ombre, au profit des zones isolées des différentes wilayas du pays. Selon les services de la wilaya, la région de Taberdga a bénéficié, dans le cadre du programme de mise à niveau des zones d'ombre, de 8 opérations de développement dotées d'une enveloppe financière de 96,57 millions de DA, et qui ont métamorphosé cette bourgade truffée de constructions anciennes. La même source a précisé que toutes les opérations dont ont bénéficié le village et ses alentours sont entièrement achevées, permettant ainsi le raccordement de 304 foyers au réseau du gaz naturel, pour un financement de 33,05 millions de DA, l'extension du réseau électrique par le raccordement de 71 foyers (moyennant une enveloppe de 13,49 millions de DA), ainsi que l'extension et le renouvellement du réseau d'assainissement (10,03 mil-

lions de DA). Ces opérations ont également permis la réalisation d'une aire de jeux de proximité dotée d'un terrain en gazon synthétique (6,67 millions de DA), la construction d'un axe bitumé de 500 m reliant la route nationale n° 88 et la zone d'Antar, près de Taberdga (18,78 millions de DA) et la connexion de cette zone au réseau d'éclairage public alimenté par l'énergie solaire pour un financement de 9,85 millions de DA. Les services de la wilaya ont également fait part de la concrétisation d'un projet de raccordement de la petite communauté rurale d'Antar au réseau d'assainissement au moyen d'une enveloppe de 3,88 millions de DA, en plus d'une étude en vue de la réalisation de bassins de décantation (820.000 DA). Pour rappel, le programme de développement des zones d'ombre affecté à la wilaya de Khenchela, à l'instar de nombreuses autres wilayas du pays, a nécessité un investissement public de plus de 4,51 milliards de DA destiné à financer 370 opérations de développement dans 178 contrées isolées.

EL BAYADH

Vers la réalisation de trois mini zones d'activités

La wilaya d'El Bayadh a bénéficié d'une opération de réalisation de trois mini zones d'activités en faveur des jeunes porteurs de projets, a-t-on appris du directeur de wilaya de l'Industrie, Bencherik Ahmed. « Cette opération de développement sera concrétisée dans les communes de Chellala, Boualem et Brizina, dans le cadre des efforts de l'Etat visant à fournir des conditions d'investissement opportunes et l'accompagnement des jeunes porteurs de projets dans différents domaines, ainsi que la création de richesse générant des postes d'emploi », a indiqué Bencherik à l'APS. Les formalités du choix des terrains et d'études ont été achevées, alors que l'opération est actuellement en cours d'achèvement concernant les procédures du choix des entreprises de réalisation et du suivi, en vue du lancement des travaux, qui porteront sur la réalisation des voiries, des différents réseaux d'électricité, d'AEP, d'assainissement, ainsi qu'un réseau de

fibre optique et autres travaux d'aménagement, selon la même source. Chaque zone d'activités sera réalisée sur une superficie de 3 hectares, alors que le porteur du projet bénéficiera d'une assiette foncière d'une surface variant entre 200 et 500 mètres carrés, a-t-on ajouté. Par ailleurs, les travaux de réalisation d'une mini zone d'activités sont en cours dans la commune de Boussemghoun, couvrant une superficie de 9 ha, dont les travaux enregistrent un taux d'avancement de 55 pc et devra être réceptionnée au premier semestre de l'année prochaine. Ces espaces dédiés à l'investissement s'ajouteront à trois autres zones d'activités situées dans les communes d'El Bayadh, Bougtob et Labiodh Sidi Cheikh d'une superficie globale de 100 ha, outre une zone industrielle dans la commune de Rogassa (150 m2) dont les travaux de réalisation tirent à leur fin, en plus d'avoir été dernièrement raccordée au réseau électrique.

NAAMA

Nouveau programme de 8.700 logements et aides financières à la construction

La wilaya de Naâma a bénéficié d'un programme d'habitat estimé, au total, à 8.700 logements et aides financières à la construction, a indiqué, dimanche dernier, un communiqué des services de la wilaya. Ce nouveau programme supplémentaire affecté à cette collectivité locale des Hauts-plateaux de l'Ouest, est réparti à raison de 2.000 logements publics locatifs (LPL), 3.500 aides financières à l'habitat rural et 3.200 aides à l'auto-construction à réaliser dans le cadre des lotissements sociaux, a précisé la même source. Le communiqué a, par ailleurs, fait savoir que la wilaya de Naâma a consolidé, au début de cette année, ses programmes d'habitat par 600 logements publics locatifs, 1.500 aides financières destinées à l'habitat rural et 1.200 autres aides financières

orientées vers l'auto-construction. Il est à rappeler, d'autre part, que cette collectivité locale a réalisé et réceptionné, durant l'année 2023, quelque 824 logements, toutes formules confondues, dont 595 LPL, 183 aides financières à l'habitat rural et 46 autres dans le cadre de l'auto-construction. Par ailleurs, un programme de 1.914 unités d'habitation, toutes formules confondues, répartis entre 1.000 LPL, 614 aides à l'habitat rural et 300 aides à l'auto-construction, est en cours de concrétisation dans la wilaya, signale-t-on. Au total, le programme d'habitat affecté à cette collectivité locale est estimé à 37.436 logements, dont 32.398 ont été réceptionnés, 2.609 sont en cours de réalisation, alors que le quota restant est en voie de lancement, note-on.

GUELMA

Lancement prochain d'un programme de 8.500 logements

Un programme de logement comprenant 8.500 unités de différentes formules sera lancé au courant de l'année 2024 dans la wilaya de Guelma, a indiqué dimanche dernier, le wali, Mme Houria Aggoun. La même responsable a précisé que ce programme d'habitat se compose de 2.500 logements publics locatifs, 2.000 logements sous la formule location-vente (AADL 3), et plus de 4.000 aides à l'habitat rural. Elle a également indiqué que les services de la wilaya ont entamé les procédures administratives nécessaires à l'effet de lancer ce

programme le plus rapidement possible, tout en s'attendant à l'établissement des listes de bénéficiaires des aides à l'habitat rural dans les différentes communes de la wilaya. La responsable de l'exécutif local a également fait savoir que le programme de construction des 2.000 logements location-vente (AADL) sera implanté, pour 1.500 unités, au niveau de l'extension du plan d'occupation du sol (POS Sud) de la ville de Guelma, et pour 500 unités, dans le groupement urbain de Hadjar-Mengoub, dans la commune de Belkheir.

BLIDA

Plus de 670 foyers raccordés au réseau de gaz naturel

Quelque 675 foyers répartis sur différentes communes de Blida ont été raccordés, les deux derniers jours, au réseau de gaz naturel, tandis que plus de 520 autres ont bénéficié d'un branchement au réseau électrique, a-t-on appris dimanche dernier, auprès de la direction locale de l'énergie. La directrice de l'énergie, Farida Bensalma, a fait part de

l'affectation d'importantes enveloppes au titre des différents programmes de développement inscrits au titre de l'exercice 2024, pour le raccordement au gaz de huit (8) communes, à savoir Ouled Slama, Bougara, Djebabra, El Affroun, Bouinane, Mouzaia, Ain Romana et Chiffa. Elle s'exprimait devant le wali, Brahim Ouchen, qui a mis en servi-

ce le raccordement au réseau électrique de 120 foyers à la cité du Stade dans la commune de Ben Khelil, et de 188 autres au réseau de gaz à la cité Sidi Hamouda El Marrakchi d'Ouled Slama, dans le cadre du programme de commémoration de la Journée nationale du moudjahid (20 août). Par ailleurs, quelque 523 autres foyers relevant de huit (8) autres

communes, dont Djebabra, El-Affroun, Ain Romana et Chiffa ont bénéficié du branchement au réseau électrique, a ajouté la même responsable dans son exposé, soulignant la poursuite des efforts pour le raccordement au réseau d'électricité et du gaz d'un grand nombre de cités d'habitations, dans le cadre du programme 2024.

LOCATION DE PISCINES PRIVÉES ENTRE PARTICULIERS

Une nouvelle tendance qui suscite l'engouement

La location de piscines privées par des particuliers est de plus en plus tendance ces dernières années...

Le phénomène a connu un réel essor depuis la pandémie de Covid-19. Bien qu'elle attire de plus en plus de personnes, cette activité n'est pas réglementée. La location de piscines privées chez les propriétaires de villas est de plus en plus tendance. Ce mode de baignade s'est installé dans l'esprit des Algériens en quête de détente, de fraîcheur et d'intimité durant la saison estivale. Ce phénomène a connu un véritable essor ces dernières années, notamment depuis la pandémie de la Covid 19 et il continue de séduire de nombreuses personnes à la recherche de lieux privés, pour se retrouver en famille ou entre amis, loin des regards. Il faut dire que de nombreux propriétaires de villas se sont lancés dans ce créneau porteur, proposant la location de leurs piscines. Sur les réseaux sociaux, les offres pullulent. Les particuliers font la promotion de leurs espaces sur des sites Internet en postant des photos sur l'endroit à louer, moyennant un

tarif qui varie entre 2.000 et 3.000 DA par personne, avec exigence d'un nombre minimum et maximum de clients. Les avis de la clientèle sont partagés sur ce phénomène. Ceux qui préfèrent le calme et la douceur de l'été trouvent leur bonheur dans ces piscines privées, profitant de moments de détente, de quoi transformer ces heures de baignade en véritable moment convivial. C'est le cas de Mouna, qui a loué avec ses copines une piscine privée dans une villa à Douéra. «Nous sommes tombés sur une annonce publiée par la propriétaire de cette villa sur les réseaux sociaux», confie-t-elle. «La journée de 10h00 à 18h00 est louée pour un tarif de 20.000 DA pour 8 personnes, ce qui nous a coûté 2500 DA chacune. Franchement, nous avons été très satisfaites du service. La piscine est belle et propre et dispose de toutes les commodités pour permettre aux familles de profiter pleinement de leur temps, avec sur place une cuisine équipée d'un micro-onde, un petit frigo,



des tables et des transats pour bronzer. La propriétaire a également mis du café et du thé à notre disposition. En somme, tout ce qu'il faut pour passer de bons moments», ajoute-t-elle. «Cela nous a permis de profiter pleinement d'une bonne baignade, loin des plages et des parcs aquatiques bondés», renchérit-elle. Certains propriétaires de piscine mettent toutefois des conditions

pour accéder aux piscines. Celles-ci sont louées uniquement pour femmes adultes. Cette nouvelle tendance ne suscite pas que l'engouement. Certains clients font part sur les réseaux sociaux de leurs mésaventures et disent avoir été victimes des propriétaires de piscines privées. Qu'en est-il du point de vue de la réglementation ? Selon la Fédération algérienne des consommateurs

(FAC), «il est impératif de régler cette activité afin de préserver les droits des propriétaires et des clients et définir les responsabilités ». Ainsi, la FAC considère que «la location des piscines privées est une concurrence déloyale car les propriétaires de ces espaces ne payent pas d'impôts, alors que cette activité leur rapporte gros».

Amel B

SOUTIEN À L'ACTION HUMANITAIRE

L'Algérie compte parmi les pays pionniers en matière

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a affirmé que l'Algérie comptait parmi les pays pionniers en matière de soutien à l'action humanitaire et à l'élargissement des flux d'aides humanitaires, se félicitant de l'arsenal législatif et réglementaire dense dans ce domaine. Dans un communiqué rendu public à l'occasion de la Journée mondiale de l'aide humanitaire, célébrée le 19 août, le CNDH a indiqué que l'Algérie est parmi les pays pionniers en matière de soutien à l'action humanitaire et à l'élargissement des flux d'aides humanitaires, particulièrement au profit des civils en proie à la guerre génocidaire que subit le peuple palestinien, y compris à la politique de famine».

Le Conseil a également rappelé le vote unanime de la communauté internationale en faveur d'un projet de communiqué conjoint, initié par la mission permanente de l'Algérie à New York, lequel insiste sur le besoin urgent d'acheminer les aides humanitaires à Ghaza, en raison de la détérioration de la situation humanitaire dans l'enclave.

Le CNDH a, par là même, salué «l'action et le rôle honorable que joue le Croissant-Rouge algérien (CRA), depuis sa création par le Front de libération nationale (FLN), le 11 décembre 1956, chargé à l'époque de la mission de prendre en charge la situation humanitaire induite par la Guerre de libération et d'atténuer

les souffrances du peuple algérien, faisant face à plusieurs défis après sa création».

Cette organisation humanitaire non-gouvernementale «s'est toujours acquittée de son rôle en toutes occasions notamment lors des élans humanitaires pour venir en aide aux frères et amis en besoin d'aides humanitaires et défendre les valeurs humaines en toutes circonstances» lit-on dans le communiqué. «Ces valeurs sont puisées de l'histoire de l'Algérie connue pour ses positions humanitaires et de solidarité», a estimé le CNDH, mettant l'accent sur l'importance de l'arsenal législatif et réglementaire dans ce domaine dont le décret exécutif de juillet

2024 relatif à l'exemption de la TVA des marchandises expédiées à titre de dons. L'Assemblée générale de l'ONU avait décidé d'instituer le 19 août journée mondiale de l'aide humanitaire en vue «de faire de cette journée une halte lors de laquelle l'ONU appelle ses partenaires à la nécessité de préserver l'intégrité des personnels activant dans le domaine humanitaire», a-t-il souligné. Le CNDH a cité dans son communiqué le dernier rapport du Bureau de la coordination des affaires humanitaires relevant de l'ONU publié en 2024 qui fait état de «près de 300 millions de personnes qui ont besoin d'aides humanitaires et de protection, soit 4% de la population mondiale».

INCENDIE DÉCLARÉ À L'UNIVERSITÉ DE BAB EZZOUAR

La Protection civile fait le point

Un incendie a éclaté dimanche dernier sur le campus de l'université Houari Boumediene de Bab Ezzouar, l'un des principaux de la wilaya d'Alger. L'incident, survenu aux alentours de 16h00, a rapidement pris de l'ampleur, attisant la crainte parmi les étudiants et le personnel résident dans cette zone. Selon un communiqué officiel des services de la protection civile, l'incendie,

dont l'origine reste encore indéterminée, s'est propagé dans les broussailles aux alentours de la résidence universitaire Baya Hocine, située à Dar El Beida, dans la wilaya d'Alger.

L'extension rapide des flammes a nécessité une mobilisation d'urgence des équipes de secours.

Les opérations d'extinction, toujours en cours au moment de la rédaction de cet

article, se sont révélées particulièrement délicates en raison des vents forts et de la nature dense de la végétation environnante.

Afin de maîtriser cet incendie, les services de la protection civile ont déployé un important dispositif : 15 agents de différents grades sont actuellement sur le terrain, appuyés par 5 camions de pompiers et un véhicule de communica-

tion. Une évacuation d'urgence a dû être mise en place pour les étudiants des bâtiments les plus proches des flammes et un périmètre de sécurité a été établi autour de la zone sinistrée pour prévenir tout risque supplémentaire.

Aucun blessé n'a été signalé jusqu'à présent, mais l'inquiétude demeure quant aux éventuels dégâts matériels et la reprise des cours pourrait être affectée.

INTEMPÉRIES À TAMANRASSET

Dix personnes secourues à Gataâ El-Oued

Dix personnes ont été secourues, dans la nuit de dimanche à lundi, dans la wilaya de Tamanrasset lors de violentes intempéries. Selon la direction générale de la Protection civile (DGPC), les secours sont intervenus aux environs de 21 heures pour le sauvetage de dix personnes coincées dans un camion, emporté par la

montée des eaux de l'oued El Safsaf, au quartier Gataâ El-Oued. Selon la même source, deux victimes se sont évanouies, une troisième présentait des blessures au niveau des genoux, alors que les sept autres étaient saines et sauvées. Plus de peur que de mal, les victimes ont été évacuées vers l'hôpital local.

ACCIDENTS DIVERS

Huit morts sur les routes et un décès par noyade en 24 heures

Les services de la Protection civile ont été mobilisés à 4.037 reprises à raison d'une opération toutes les 21 secondes pour des interventions liées notamment à des accidents de la route, aux noyades, aux feux de forêts et aux intempéries qui ont frappé le Grand-Sud du pays. Selon un communiqué rendu public, hier, par la direction générale de la Protection civile (DGPC), les accidents de la route ont entraîné un total de 269 blessés, dont plusieurs dans un état critique,

alors que 08 personnes ont perdu la vie. Selon le même bilan, 1 022 interventions ont été opérées au cours desquelles 761 personnes ont pu être secourues sur les plages autorisées à la baignade, et, fort malheureusement, une personne a perdu la vie. Par ailleurs, la DGPC indique que les 5 feux de forêts déclenchés, hier dimanche, ont été tous maîtrisés grâce aux dispositifs préventifs et de surveillance maintenus de jour comme de nuit.

CONFLIT AU SOUDAN

Une délégation soudanaise au Caire pour discuter les pourparlers de Genève

Le gouvernement soudanais a annoncé son intention d'envoyer, hier, une délégation au Caire, dans le but de discuter avec des responsables américains et égyptiens sur son éventuelle participation aux pourparlers de Genève, menés sous l'égide des Etats-Unis pour mettre fin à la guerre fratricide au Soudan...



paramilitaires (RSF). Il rejette également l'inclusion des Émirats arabes unis en tant qu'observateurs dans les pourparlers, car il les accuse avec preuves, de soutenir militairement les forces rebelles. «Jusqu'à présent, l'administration américaine n'a pas été en mesure de fournir des garanties au gouvernement soudanais concernant la mise en

œuvre des engagements convenus entre les SAF et les RSF lors de leurs précédents pourparlers. C'est la principale préoccupation du gouvernement», a expliqué dans son sens Ehab Abdullah, un analyste politique soudanais. En tout cas, même si Washington affirme que les pourparlers s'appuient sur les accords conclus dans le cadre du processus de

paix de Djeddah, le doute plane sur ces négociations genevoises, les Emirats-arabes unis et leurs soutiens conspirant à coup sûr pour faire échouer ces négociations, comme c'est le cas pour l'épisode de Djeddah. Les affrontements armés entre les Forces armées soudanaises (SAF) et les Forces de soutien rapide paramilitaires (RSF) qui se sont intensifiés cette semaine à travers le Soudan, donnent déjà une idée sur les résultats de ces pourparlers qu'un média genevois a, à juste titre, qualifié d'«étranges». Depuis le 15 avril 2023, le Soudan est le théâtre d'un conflit meurtrier entre les SAF et les RSF, qui a fait plus de 160.000 morts à ce jour. Selon des statistiques récentes des Nations unies, en plus de ces milliers de morts, il est enregistré 10,7 millions de personnes déplacées à l'intérieur du Soudan, et environ 2,2 millions d'autres qui cherchent refuge dans les pays voisins. **Boualem B.**

GUERRE EN UKRAINE

Kiev revendique la destruction d'un deuxième pont stratégique dans la région de Kursk

L'Ukraine a affirmé, dimanche dernier, avoir détruit un second pont stratégique dans la région russe de Kursk. Depuis plus d'une dizaine de jours, l'armée ukrainienne poursuit son offensive inédite, au moment où l'armée russe dit continuer sa poussée dans l'Est ukrainien.

Depuis le 6 août, l'armée ukrainienne a attaqué la région frontalière de Kursk, s'emparant, d'après Kiev, de 82 localités et de 1150 km carrés de territoire. Un deuxième pont stratégique a été détruit, bien que l'armée russe dit poursuivre sa poussée dans l'Est ukrainien, en direction du nœud logistique de Pokrovsk. Depuis l'assaut qui a surpris Moscou, déplaçant pour la première fois de manière massive et prolongée les affrontements en territoire russe, l'armée ukrainienne a affirmé avoir ancré ses positions dans la région, tout en avançant progressivement, «exactement comme nous le prévoyions», d'après le président Volodymyr Zelensky. Moscou, de son côté, a répété «repousser» les assauts ukrainiens grâce à l'envoi de renforts et infliger de lourdes pertes à

son adversaire. Deux versions sur l'avancée des armées continuent de s'affronter.

Moscou dément l'existence de pourparlers indirects avec Kiev

La Russie a démenti dimanche des informations publiées par le Washington Post selon lesquelles l'attaque ukrainienne sur la région de Kursk aurait fait dérailler des pourparlers indirects entre Moscou et Kiev visant à faire cesser les frappes sur les installations électriques et énergétiques des deux pays.

Le quotidien américain a rapporté samedi que des délégations des deux camps

s'apprêtaient à se rendre ce mois-ci à Doha pour négocier un accord via le médiateur qatari mais que le rendez-vous avait été annulé après l'opération militaire ukrainienne dans la région russe de Kursk, lancée le 6 août. «Personne n'a rien rompu parce qu'il n'y avait rien à rompre», a réagi dimanche la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova. «Il n'y a eu de négociations, ni directes ni indirectes, entre la Russie et le régime de Kiev sur la sécurité des infrastructures civiles stratégiques», a-t-elle insisté. En réponse aux questions du Washington

Post, le cabinet présidentiel ukrainien a déclaré que les discussions de Doha avaient été reportées en raison de la situation au Proche-Orient mais qu'elles devaient avoir lieu sous forme de visioconférence le 22 août. Depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, Russes et Ukrainiens ne se sont parlé directement que dans les premières semaines du conflit, lors de discussions secrètes à Istanbul qui n'ont pas abouti, puis pour parvenir à un accord sur les exportations de céréales à partir des ports de la mer Noire en juillet 2022, un accord en vigueur pendant un an.

COLOMBIE

Le président colombien signe un décret présidentiel interdisant les exportations de charbon vers Israël

Le président colombien Gustavo Petro a signé dimanche dernier, un décret interdisant l'exportation de charbon de bois vers Israël, en raison de la guerre génocidaire qu'elle mène dans la bande de Gaza, rapporte l'agence Wafa. Le pré-

sident colombien a déclaré que cette interdiction est une forme de pression sur le gouvernement du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu pour qu'il mette fin à la guerre contre Gaza. Pour rappel, en juin dernier, le

ministère colombien du Commerce a recommandé d'imposer des restrictions sur les ventes de charbon à Israël après que la Colombie ait annoncé la rupture de ses relations diplomatiques avec Israël.

MALI

La junte appelée à dialoguer avec tous les groupes armés

Au Mali, plusieurs partis et associations politiques ont soutenu le 17 août dernier, le président du Haut Conseil islamique du Mali (HCIM) Chérif Ousmane Madani Haïdara qui a appelé la junte à engager le

dialogue avec tous les groupes terroristes ou non. Le président du HCIM, la plus importante association des musulmans du Mali, avait fait cette proposition le 15 août dernier au cours d'une rencontre

avec les autorités. C'est à la tête d'une importante délégation du Haut Conseil islamique du Mali, que Chérif Ousmane Madani Haïdara, s'est rendu au ministère de la Défense à Bamako. Il a commencé à

apporter le soutien de l'association qu'il dirige aux militaires maliens au front. Ensuite, l'influent chef religieux a expliqué à ses interlocuteurs que le «tout sécuritaire» ne pouvait pas résoudre tous les problèmes, et qu'il fallait ouvrir le dialogue avec tous les groupes armés maliens, terroristes ou non. La junte de Bamako n'a pas encore réagi, mais plusieurs partis et associations politiques du Mali soutiennent cette proposition. C'est notamment le cas de Housseini Amion Guindo, leader d'un parti d'opposition, la CODEM, et membre d'une coalition de partis et associations politiques du Mali. Les regards sont tournés vers le chef terroriste malien Iyad Ag Ghaly mais également vers les rebelles maliens du Cadre Stratégique et Permanent (CSP).

AFRIQUE AUSTRALE

68 millions touchés par la sécheresse d'El Niño

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a lancé un avertissement sérieux concernant une sécheresse sévère causée par El Niño, qui affecte désormais 68 millions de personnes dans la région. Ce phénomène météorologique, qui a commencé au début de l'année, a gravement endommagé les cultures et l'élevage, entraînant des pénuries alimentaires et perturbant les économies locales. La crise a été abordée lors d'une réunion des dirigeants de la région qui s'est tenue samedi à Harare, la capitale du Zimbabwe. Les pays les plus touchés, tels que le Mala-

wi, la Zambie et le Zimbabwe, ont officiellement déclaré l'état de catastrophe majeure en raison de la situation alimentaire critique. Le Lesotho et la Namibie ont également lancé un appel urgent pour obtenir un soutien humanitaire. Malgré ces déclarations alarmantes, les fonds nécessaires pour faire face à cette crise restent insuffisants. Les 5,5 milliards de dollars demandés en mai dernier pour contrer les effets de la sécheresse continuent de se faire attendre, exacerbant ainsi les difficultés des millions de personnes touchées par cette situation désastreuse.

LIGUE DES CHAMPIONS (1ER TOUR PRÉLIMINAIRE/ ALLER)

Le MCA et le CRB prennent option pour le match retour

Le MC Alger, l'un des deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, a pris option pour la qualification au prochain tour de la Ligue des champions, après s'être imposé face aux Libériens de Watanga FC sur le score de 2-0, en match disputé dimanche dernier, au stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger), comptant pour le 1er tour préliminaire (aller) de l'épreuve...

Le champion d'Algérie de la saison écoulée a ouvert la marque grâce à sa nouvelle recrue estivale Zakaria Draoui (7e), avant que l'autre nouveau joueur du Doyen, l'Ivoirien Kipré Jr Zunon ne fasse le break peu avant la pause (42e). Bayazid a raté un penalty dans le temps additionnel de la première période (45e+3). La Confédération africaine de football (CAF) a programmé cette première manche à Alger au lieu de Monrovia, sur demande du représentant libérien. Le match retour se jouera le jeudi 22 août au même stade à 20h00. En cas de qualification, le MCA sera opposé au 2e tour préliminaire, (aller à l'extérieur : 13-15 septembre, retour à domicile : 20-22

septembre), au vainqueur de la rencontre opposant l'US Monastir (Tunisie) à l'AS PSI (Tchad). Lors du match aller disputé dimanche, les Tunisiens se sont imposés en déplacement (1-0). Le CRB, l'autre représentant algérien dans cette prestigieuse compétition, a réalisé une bonne opération en allant s'imposer dimanche à Brazzaville face aux Congolais de l'AC Léopards (2-0). Les deux buts ont été inscrits par Bousouf (32e) et Khacef (83e). Les deux clubs algériens sont donc bien partis pour décrocher ce billet qualificatif pour le deuxième tour de cette compétition, ce qui est de bon augure pour la balle ronde nationale.

Merouane A.



EQUIPE NATIONALE

Les Verts joueurs à Oran face à la Guinée Equatoriale

Le prochain match de l'équipe nationale d'Algérie aura lieu début septembre face à la Guinée Equatoriale dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2025. Après avoir hésité en plusieurs stades dont le Nelson Mandela d'Alger ou encore celui d'Annaba, la fédération a décidé lors de son bureau fédéral que la rencontre aura lieu au stade Miloud Hadeff d'Oran. Ce sera donc un retour de la sélection à Oran deux ans après y avoir disputé ses premiers matchs amicaux au nouveau stade avec pour un bilan de deux victoires et un match nul. Il s'agira cependant du premier match officiel. La rencontre aura lieu le 05 septembre 2024 à 20h00 et les verts se déplaceront dans la foulée à Monrovia pour affronter le Liberia. A noter qu'avec l'homologation du stade Hocine Ait Ahmed de Tizi Ouzou, il est envisagé que les verts y jouent très prochainement, ce qui serait une première

pour la sélection dans la région. Mohamed Farsi a changé de nationalité sportive Sur un autre plan, l'on apprend que le latéral droit, Mohamed Farsi, qui évoluait à Columbus Crew en MLS a finalisé son changement de nationalité sportive. International avec les espoirs du Canada, le joueur de 24 ans pourra désormais

jouer avec la sélection algérienne selon Radio Canada. Le joueur aurait refusé récemment une convocation avec l'équipe du Canada selon son entourage afin de jouer avec la sélection algérienne en cas d'appel de la part du sélectionneur Vladimir Petkovic. Farsi qui est né à Montréal de parents algériens a d'abord

joué dans le championnat canadien avant de connaître une petite expérience en Algérie avec l'AS Aïn M'lila. Il a fini par atterrir à Columbus en MLS, le grand championnat nord-américain. Depuis il a décroché un titre de champion 2023, il a atteint la finale de la Champions League de la CONCACAF.

M. A.

APRÈS LE SCANDALE DU STADE NELSON MANDELA

Les fusibles sautent les uns après les autres

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad a mis fin, dimanche dernier, aux fonctions du DG du complexe olympique Mohamed Boudiaf. Smaïl Mohamed Saïd, pour négligence et manquement du concerné dans l'accomplissement de ses missions, selon un communiqué du ministère. Après la diffusion des images de l'état de la pelouse du stade du 5 juillet mais surtout de celle du stade Nelson Mandela hier, il y a eu une réaction en chaîne. C'est le directeur du complexe olympique lui-même, chargé des deux stades qui a dégainé le premier en annonçant la mise à pied des responsables directs de chaque site. Finalement à la fin de la rencontre MC Alger-Watanga comptant pour le tour préliminaire de la Ligue des Champions, c'est le ministre lui-même qui décide de l'éviction du DG de l'Office du complexe olympique. Yacine Kada qui a été chargé de la gestion



du complexe olympique, en attendant de nouvelles décisions de la tutelle.

R.S.

USM EL HARRACH

Amir Yahia (ES Sétif) 11e recrue

L'USM El Harrach a engagé l'ancien milieu de terrain de l'ES Sétif, Amir Yahia, a indiqué le club algérois évoluant en Ligue 2 (amateur) de football (Groupe Centre-Est).

L'enfant de Skikda (28 ans) devient ainsi la 11e recrue de l'USMH durant l'actuel mercato estival. Avant Amir Yahia, le club harrachi s'était assuré les services du meneur de jeu, Hicham Oghi (ex-USM Khenchela), l'ex gardien de but international, Faouzi Chaouchi (JSM Bordj Menaiel), le défenseur Lahcène Bouziane

(MSP Batna), le défenseur Brahim Ferhat (O. Akbou), l'attaquant Nadjib Berrabah (ES Mostaganem), le défenseur Amir Laidouni (NC Magra), l'attaquant Oussama Aggar (club d'Oman-Sultanat Oman), le milieu Bounoua Abdessamad (O. Akbou), le défenseur Ardja Abdennour (O. Akbou), le gardien de but, Mammeri Akram (MSP Batna).

Par ailleurs, le club harrachi est en passe de s'attacher les services de Abderrahmane Osmane (ex-JSM Tiaret) pour diriger la barre technique avant la reprise

des entraînements prévue ce lundi. Sur le plan administratif, le club sportif amateur (CSA) a renouvelé sa confiance au président Mustapha Makour pour un nouveau mandat, alors que l'ancien président du RC Kouba, Riad Lacheheb a été nommé responsable de la section football de l'USMH.

Le club avait terminé la saison 2023-2024 à la 8e place avec 41 points au compteur, en assurant son maintien en Ligue 2, lors des dernières journées de la compétition.

ATHLÉTISME / MONDIAUX-2024 DES U20

L'Algérie avec seize représentants à Lima

Seize jeunes athlètes (15 garçons et 1 fille) représenteront l'Algérie aux prochains Championnats du monde des moins de vingt ans, prévus du 27 au 31 août courant à Lima (Pérou), a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAA).

Un nombre historique selon la même source, car avant cette édition 2024, l'Algérie n'avait jamais engagé autant d'athlètes dans un Championnat du monde de jeunes. Outre les 16 représentants algé-

riens, 1704 athlètes (garçons et filles), représentant seize pays, ont confirmé leur participation à cette compétition planétaire, qui se déroule dans la capitale péruvienne. Chez les garçons, l'Algérie sera représentée par Anès Chouati et Yasser Redaoui (10.000 mètres/marche), Adem Abdelkader Benyache (100 mètres), Ziad Bouhaddad et Abdennour Boumarki (400 mètres/haies), Boubekour Bouhine et Seif-Eddine Hafi (800 mètres), Mohamed Boutakia et Mohamed

Islam Harek (1500 mètres), Abderrahmane Djaber (saut en hauteur), Louaï Lamraoui (saut en longueur), Anès Djahia et Ammour Ouedjila (3000 mètres/steeple), Mohamed Islam Harek (3000 mètres/plat), Zahr-Eddine Gasmî et Walid Touati (110 mètres/haies). Chez les filles, l'Algérie ne sera représentée que par la jeune Abed Nesrine, mais celle-ci sera engagée dans trois spécialités différentes, à savoir: le 800 mètres, le 1500 mètres et le 3000 mètres plat.

NA HUSSEIN-DEY

Le club en stage durant 15 jours en Tunisie

Le Nasr d'Hussein-Dey a entamé, depuis dimanche dernier, un stage de préparation à Ain-Draham (Tunisie) qui se poursuivra jusqu'au 31 août, en prévision de la nouvelle saison (2024-2025), a indiqué le club de la Ligue 2 amateur de football (Gr. Centre-Ouest). Avant de rallier la Tunisie, le Nasria a entamé sa préparation il y a de cela quatre jours au stade Omar Ben Rabah de Dar Beida. Lors du mercato estival, la formation des Sang et Or s'est renforcée avec une douzaine de nouveaux joueurs à savoir: l'attaquant, Karim Sabouni (ex-USM Khenchela), le défenseur, Fateh Achour (ASO Chlef), le milieu de terrain, Naoufel Ould Hammou (ES Mostaganem), le gardien de but, Yacine Dahmani (US Souf), le milieu de terrain, Anis Touahria (WA Boufarik), le défenseur Mohamed Naamani (MC Oran), l'attaquant, Redouane Zerdoum (ASO Chlef), le milieu de terrain, Houssam Eddine Ouassini (CR Méchéria), l'attaquant Massinissa Abdat (ES Mostaganem), l'ailier gauche, Mehdi Kadri (SKAF Khemis), Mounib Benmerzouk (NC Magra), et le défenseur Chamseddine Nessakh (ASO Chlef).

REAL MADRID

Une première frustrante pour Mbappé en Liga

Kylian Mbappé a vécu une soirée frustrante pour ses grands débuts en Liga...

L'attaquant du Real Madrid n'a pas réussi à se montrer décisif avec sa nouvelle équipe, accrochée sur la pelouse de Majorque dimanche lors de la première journée (1-1). Entouré de Vinicius Jr, Rodrygo et Jude Bellingham, l'ancien taulier du PSG, dont la prestation a été suivie de près par ESPN, n'a pas ménagé ses efforts au stade Son Moix. Après avoir un peu alterné à gauche avec Vini dans les premières minutes, le capitaine de l'équipe de France a occupé une position axiale durant la majeure partie du match. Sans vraiment réussir à peser sur la défense adverse. Malgré ses nombreux appels et sa volonté de jouer avec ses partenaires, le crack de Bondy, qui a touché quarante-quatre ballons, n'a pas amené beaucoup de danger dans la défense adverse. Il s'est tout de même créé quelques occasions (quatre tirs), sans parvenir à les convertir. En seconde période, il a notamment buté sur Dominik Greif après avoir été bien servi dans la surface par Bellingham. Dos au but, il n'a pas réussi grand-chose d'intéres-

sant. Il s'est montré plus à l'aise lorsqu'il a pu s'élaner de la gauche en permutant avec Vinicius Jr. En revanche, malgré une certaine liberté sur le front de l'attaque, Mbappé ne s'est quasiment jamais excentré sur l'aile droite. En fin de rencontre, Carlo Ancelotti a choisi de le laisser sur le terrain, en remplaçant Bellingham et Vinicius Jr. Mais le Real n'a pas réussi à arracher la victoire, quatre jours après avoir remporté la Supercoupe d'Europe en battant l'Atalanta Bergame, avec un but de son nouveau n°9 (2-0). Mbappé tentera de faire à nouveau trembler les filets lors de son premier match à domicile avec le Real Madrid face à Valladolid, dimanche prochain à Bernabeu (17h).

LES REMONTRANCES DE BELLINGHAM À MBAPPÉ, VINICIUS ET RODRYGO

Jude Bellingham avait pourtant prévenu. Dans une discussion captée par les caméras de Movistar à la mi-temps du match entre le Real Madrid et Majorque (1-1), on voit le jeune



milieu anglais reprendre ses coéquipiers Kylian Mbappé, Vinicius et Rodrygo sur la façon de finir les occasions, sous peine de libérer trop d'espace. «Vous trois, finissez les actions, parce que courir derrière... c'est très difficile», lance Jude Bellingham au nouveau trident offensif du Real. Kylian Mbappé semble d'accord avec lui et ajoute: «C'est ce que je dis, nous devons les terminer avec quelque chose». Et l'Anglais de conclure: «Essayez, essayez, essayez. Créez de l'espace et... (Fait le

geste de tirer au but)». Et le numéro 5 du Real Madrid avait vu juste. Le but de Majorque à la reprise (53e) est intervenu à la suite d'une perte de balle dont l'équipe des Baléares a profité pour courir et obtenir un corner qui s'est terminé par une tête de Muriqi au fond des filets. Juste avant les remontrances de Bellingham, les images de la télévision espagnole ont également dévoilé une discussion entre Vinicius et Mbappé sur leur positionnement et la difficulté de Majorque à les contrer lors-

qu'ils changent de place. «Je pense que lorsque nous changeons de position, ils ne s'attendent pas à ce que nous soyons là. Et on peut faire des passes vers l'autre côté, rapidement», explique Mbappé. Un équilibre encore loin d'être trouvé si on en croit les mots durs de Carlo Ancelotti en conférence de presse d'après-match: «L'équilibre se trouve avec des joueurs qui pensent de la même façon lorsque nous devons récupérer le ballon. Nous devons tous y aller ensemble».

FRANCE

Débuts manqués pour Lyon et Nice

Lyon, sèchement battu à Rennes (3-0), et Nice, qui a concédé une défaite dans les arrêts de jeu à Auxerre (2-1), ont totalement raté leurs débuts en Ligue 1, dimanche dernier. L'OL de Pierre Sage, qui avait terminé la saison dernière en trombe pour finir par arracher une place en Ligue Europa, attaque l'actuel exercice avec des ambitions légitimes. Mais son entrée en matière a de quoi laisser perplexe tant il a été ballotté par les Rennais sans parvenir à trouver la faille. Rapidement groggy après deux buts coup sur

coup de Benjamin Bourigeaud (19e) et d'Amine Gouiri (21e), à la suite d'une passe en retrait manquée par le défenseur Moussa Niakhaté, les joueurs rhodaniens n'ont pas brillé avant d'être foudroyés par Henrik Meister en fin de partie (90e+1). Georges Mikautadze, la recrue vedette de l'OL, n'a pas eu grand-chose à se mettre sous la dent devant et a même vu son penalty stoppé par Steve Mandanda en seconde période, repartant de Bretagne très frustré. Nice a lui aussi vécu un après-midi cauchemardesque à

Auxerre. Incapables de prendre le dessus sur le promu malgré l'ouverture du score de Mohamed-Ali Cho (21e), les Aiglons se sont faits rejoindre juste avant la pause (43e), laissant ensuite filer Lasso Coulibaly, qui a offert le succès à l'AJA dans le temps additionnel (90e+5). Franck Haise, l'ancien entraîneur de Lens désormais à la tête de Nice, aurait aimé connaître une autre entame avec sa nouvelle équipe mais il avait fait le déplacement en Bourgogne avec un effectif très diminué par l'absence de plusieurs cadres comme

Terem Moffi, Morgan Sanson, Jérémie Boga ou Sofiane Diop, tous blessés. Si Haise a déchanté avec Nice, son ancienne formation s'en est mieux sortie à Angers (1-0) malgré une prestation loin d'être flamboyante face à un ancien pensionnaire de Ligue 2. Les Sang et Or ont intérêt à monter en puissance rapidement puisque se profile la venue du Panathinaïkos en barrage aller de la Ligue Conférence. Dans les autres matches, Montpellier a été tenu en échec par Strasbourg (1-1), tout comme Toulouse par Nantes (0-0).

COUPE D'ALLEMAGNE

Hambourg s'offre un carton, Bochum éliminé

Hambourg a écrasé dimanche dernier, un club de 4e division, Meppen, 7-1 lors du premier tour de la Coupe d'Allemagne qui a fait une première victime parmi les clubs de premier plan: Bochum. Hambourg, qui a remporté la Coupe des clubs champions en 1983 mais stagne en 2e division depuis sa relégation en 2018, menait 2-0 à la mi-temps avant d'inscrire cinq autres buts en deuxième période. Bochum a de son côté perdu 1-0 face au club de Ratisbonne, devenant le premier club de première division de la Bundesliga à être éliminé de la compétition cette saison. Augsburg a de son côté remonté un déficit d'un but face à Viktoria Berlin pour l'emporter 4-1. Samedi, le Borussia Dortmund et le RB Leipzig l'avaient tous deux emporté face à des adversaires de divisions inférieures par le même score de 4 buts à 1. Vendredi, c'est le Bayern de Munich qui a battu Ulm, un club de 2e division, 4-0 pour le premier match de Vincent Kompany comme entraîneur du club bavarois.

ITALIE

Conte s'excuse auprès des fans napolitains

Une soirée cauchemar. Pour son retour en Serie A après trois ans d'absence, Antonio Conte a connu une lourde défaite (3-0) dimanche soir avec Naples à Vérone, lors de la première journée du championnat. Après la partie, l'entraîneur italien avait du mal à cacher ses sentiments. Tino Livramento (50e) a marqué le premier but pour Vérone avant un doublé de Daniel Mosquera (75e, 90+4e). «Je suis l'entraîneur, je dois assumer mes responsabilités, notre prestation en seconde période a été inacceptable» a lâché Antonio Conte. «A la première difficulté, l'équipe s'est liquéfiée et je trouve ça grave». A la veille de cette rencontre, Conte avait prévenu les exigeants supporters napolitains qu'ils devraient être patients: «Nous avons besoin d'une reconstruction totale», leur avait-

il expliqué. «Ceux qui me connaissent savent que mon cœur saigne aujourd'hui, et j'espère que c'est le cas pour les joueurs aussi», a ajouté le technicien. «Nous devons humblement nous excuser auprès du peuple napolitain qui nous suit avec passion», a encore commenté Antonio Conte, qui a parlé de honte pour qualifier cette défaite. Ancien coach de la Juventus (2011-14) et ex-sélectionneur de l'Italie (2014-16), il n'avait plus dirigé d'équipe de Serie A depuis mai 2021 lorsqu'il avait claqué la porte de l'Inter Milan. Depuis, Antonio Conte a entraîné Tottenham entre novembre 2021 et mars 2023, avant d'être recruté par le Napoli en juin dernier après une saison 2023-24 catastrophique terminée à la 10e place en ayant été dirigé par trois entraîneurs différents.

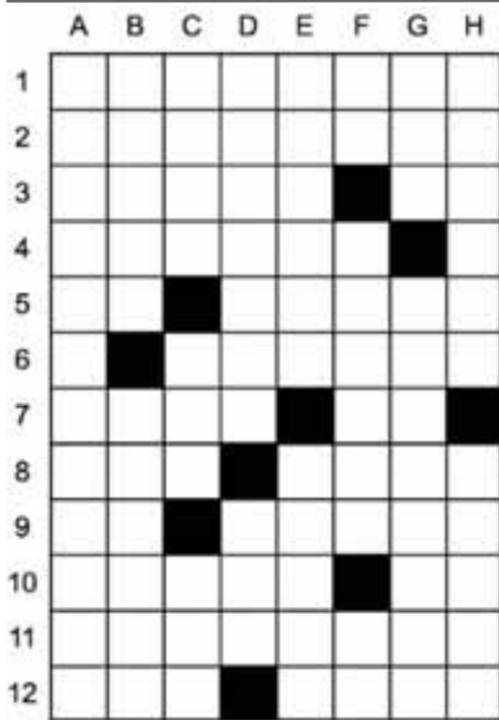
ANGLETERRE (1RE JOURNÉE)

Victoire de Manchester City à Chelsea

Manchester City, quadruple champion d'Angleterre en titre, a lancé sa saison sur un succès 2-0 dimanche dernier, à Chelsea, avec Erling Haaland et Mateo Kovacic en buteurs, gâchant la première du nouvel entraîneur des Blues, Enzo Maresca. Les Citizens s'intègrent au peloton de tête constitué notamment de Brighton, Arsenal, Liverpool et Manchester United, eux aussi vainqueurs sans encaisser de but. La première journée se termine avec le déplacement de Tottenham à Leicester. Manchester City a rapidement mené grâce à Haaland, le meilleur buteur des deux saisons précédentes en Premier League, qui a contrôlé un centre de Jermaine Doku, résisté à la défense et trompé Robert Sanchez d'un petit ballon piqué du gauche (18e, 1-0). Les joueurs de Chel-

sea ont tenu tête à l'armada de Pep Guardiola durant toute la rencontre, réclamant à plusieurs reprises des pénaltys que l'arbitre ne leur a pas accordés. Mais ce sont les visiteurs qui ont fini par doubler la mise sur un raid de Kovacic (84e, 2-0) qui n'a pas célébré son but, par respect pour ses anciens supporters de Stamford Bridge. Maresca, successeur de Mauricio Pochettino, a donc perdu son premier match officiel avec les Blues, face à Guardiola dont il a été l'adjoint à City. «Tout le monde peut penser que c'est un problème pour les attaquants, mais cela peut aussi être un problème pour les défenseurs ou les milieux de terrain. Ils n'ont pas compris que c'était un aspect très important. Majorque a fait un grand match et a été meilleur que nous».

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Son œuvre n'a jamais fait de mal.
- B. C'est un peu vieux pour un attaquant actuel. Finir le livre.
- C. Tel un art populaire. Bois en Inde. Il peut aller haut avec son bât.
- D. Félics d'Amérique. Base de mesure informatique.
- E. Huile bénite. Affirmas ton autorité.
- F. Chemin de bord. Conduit souterrain. Héros de Bertolt Brecht.
- G. La première venue. Vestons de lord.
- H. Qui a la raison pour elle. Combat.

HORizontalement

- 1. Se chaussent au bout du nez.
- 2. Qui est à l'imparfait.
- 3. Canal à Guérande. Indication originelle.
- 4. Des fruits pour rien.
- 5. À la tête de la France. Passée sous silence.
- 6. Étendue désertique.
- 7. Prendras la direction. Hélium.
- 8. Exhausteur de goût. Rose, il pique à la pointe Dufour.
- 9. Symbole de bon conducteur. Attaque de banque.
- 10. Refusait de s'allonger. Désinence verbale.
- 11. Individu à la queue de cheval.
- 12. C'est une question de temps. Placée.

LES MOTS FLÉCHÉS

ALGÉRIENNE	APPRECIER LA VALEUR	BRAS RECONFORTANT	JUGE MUSULMAN	BLESSÉS	C'EST UN FENIL
VAINQUEUR	FAEUR	BRILLANT DE GRANIT	CAP AU SUD	ANCIEN CHEF YOUGO-SLAVE	CLÉ DE GAMME
ACROBATE					
CLIMAT PESANT					
					FAIRE AIMER LE CROISSANT
BRONZE			FRANCHIS LE RUBICON		
CE N'EST PAS LE PREMIER VENU					EN PORTÉE
					REFFERENCE GOLFIQUE
ADVERBE					
AMPOULE D'UN GENRE NOUVEAU					IL SE REMONTE EN UN ÉCLAIR
	GRANDS CERCLES				À LA MILANAISE
		ALLOUÉS, OCTROYÉS	NICHO CRUCIAL	CORPS DES ÉVÊQUES	DEVANT LE PRINCE
		LESSIVA	SA PERTE LAISSE FROID	CONSIGNÉS	AMOUR DE ZEUS
CONTEMPORAIN DE CLOVIS					
MARCHE		NOIR OU BLANC			
		BONNE TÊTE EN CUISINE			
BRUTE, SOUVENT PURE ET VIERGE				SYMBÔLE CHIMIQUE DU TITANE	
FOURREAU					
			POUR DÉSIGNER		
SIGNE DE SÉPARATION				PERSONNEL	



SUDOKU

		4					9	8
		2	5					
			6	8			5	3
		7	2		4			
	5						1	
			7		6	9		
1	7			6	3			
					5	1		
8	4						5	

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ALTO ATLAS BOLEE BOURSE CARNAVAL CERNEAU DEBIT ENLAIDIR EXAUCE
 EXTRAIRE GLORIEUX IBIS LONGTEMPS MICROBE PICADOR PROMETTRE REGLER
 RETICENT SATINETTE SEVRAGE TRANSITER UNANIME USINER VIRUS

L	E	E	T	E	E	B	B	S	E	R	T
O	B	C	R	X	N	O	A	T	P	E	N
N	O	U	A	T	U	L	T	U	I	L	E
G	R	U	N	R	T	E	A	L	C	G	C
T	C	V	S	A	N	E	I	I	A	E	I
E	I	E	I	I	N	A	M	R	D	R	T
M	M	B	T	R	N	I	V	O	O	I	E
P	I	A	E	E	U	E	M	A	R	L	R
S	S	C	R	D	S	S	R	E	L	P	G

PORTRAIT

L'artiste Zahra Fadli, un talent au service de la culture

Poétesse, animatrice et productrice d'émissions radiophoniques, Zahra Fadli est l'une des figures artistiques engagées, et qui ont brillé depuis quelques années à Bouira, où elle continue à mettre son talent au service de la culture....



L'artiste confie que le début de sa carrière professionnelle de poétesse remonte au début de l'année de 2004 lorsqu'elle a participé au premier concours du ministère de la Culture. «Les débuts n'étaient pas faciles, mais j'ai réussi à franchir d'importants obstacles pour arriver à ce stade de performance dans le domaine de la culture». Zahra Fadli est une poétesse, mais aussi, animatrice et productrice d'émissions culturelles à la radio locale de

Bouira. Son talent poétique réside dans son vaste champ d'inspiration en tamazight et en arabe, ainsi que dans son verbe facile, qui lui ont permis, d'ailleurs, de décrocher le premier prix du président de la République le 1er novembre 2004 avec son poème «la fleur

des martyrs». En 2008, l'artiste a brillé sur scène avec son fameux poème révolutionnaire intitulé «l'Algérie, le trésor des martyrs», en décrochant pour la deuxième fois le prix du président de la République lors d'un concours organisé par le ministère de la culture. Pour

donner une nouvelle impulsion à son activité, Zahra Fadli a créé en septembre 2009 une association culturelle locale «Tigejda» (les piliers). L'artiste a remporté aussi le 3e prix de la Journée internationale de la poésie organisée en 2007 par le centre culturel Mouloud-Mammeri de Bouira. Outre la poésie, l'artiste produit et anime également des émissions culturelles à la radio locale de Bouira. Sa voix et la maîtrise du verbe en tamazight et en arabe lui ont permis de promouvoir davantage son image d'artiste auprès des auditeurs. Elle possède une riche bibliographie, dont le chant patriotique en Tamazight, «L'Algérie, ma fierté» réalisé en 2022, ainsi qu'un recueil de poésie, traitant de la Révolution nationale, des martyrs et des épreuves endurées par les femmes durant la guerre de libération. «Hadarth Fellas» (Préserver là) est un autre poème écrit par Zahra Fadli en hommage à la star de la chanson kabyle, Lounis Aït Menguellet. L'artiste a écrit aussi «D

Nukni I Dnestath» (Elle, c'est nous), un poème glorifiant les valeurs identitaires du peuple algérien. Durant sa carrière, l'artiste a animé plusieurs activités culturelles, dont des galas de grands artistes à l'image d'Aït Menguellet, Akli Yahiaten, Farid Ferragui et Nadia Benyoucef. «J'aime beaucoup l'animation culturelle, cela provient de mes profondes convictions, je continue à travailler plus comme poétesse, animatrice et productrice, pour donner un nouveau souffle à notre culture», a confié Zahra Fadli. Récemment elle s'est découverte une nouvelle passion pour le cinéma, qu'elle compte exploiter en montant un projet cinématographique. «Je suis en train de préparer un film musical retraçant le parcours d'un artiste portant le titre Thirga» (Le rêve). Fadli, qui avait réussi à surmonter beaucoup d'entraves de son environnement familial et social conservateur pour se consacrer entièrement à l'art et à la poésie dès son jeune âge.

I.M

ORAN

Plus de 80 participants au concours littéraire national prix Oum Sihem

Plus de 80 écrivains de différentes wilayas du pays prennent part à la 4ème édition du concours littéraire national Oum Sihem de la nouvelle, lancé dernièrement par l'association Athar El Abirine de la culture et littérature d'Oran, a-t-on appris, de cette association. L'association culturelle Athar El Abirine a reçu des textes écrits par 85 écrivains dans le genre de la nouvelle, dont des romanciers célèbres, la plupart des participants étant des femmes, a souligné à l'APS le président de l'association, Rouane Cherif. «Cette édition a été lancée, en juin dernier, et la date du 15 août courant a été retenue comme dernier délai de remise des textes des participants au concours, tenu sous le slogan l'écriture, engagement et responsabilité» ouvert aux écrivains dans le champ du récit de différentes tranches d'âge, selon le romancier. «Les résultats du concours, organisé en coordination avec la Maison de la Culture et des Arts Zeddour Brahim Kacem» à Oran, seront annoncés à la mi-septembre prochain, tandis qu'une cérémonie de remise des prix aux trois premiers et des prix d'encouragement pour les écrivains ayant obtenu les quatrième et cinquième places aura lieu, pendant les vacances scolaires d'hiver, indique-t-on. Pour rappel, la défunte écrivaine Oum Sihem (1939-2021) a laissé un riche répertoire littéraire diversifié en poésie, comme «L'alphabet de novembre», «Témoin de l'époque», «Palestine» et dans la nouvelle «Le quai de Beyrouth», «Le quotidien d'Oum Ali» et d'autres ouvrages.

ATIKA LATRECHE, VEUVE DU CHAHID LE COMMANDANT SALAH BOUDRAA TOMBÉ AU CHAMP D'HONNEUR EN 1960

Il était une fois La Aayni

La comédienne Chafia Boudraâ, connue pour son rôle de Lalla Aâyni dans le feuilleton télévisé El Hariq (l'incendie) réalisé par Mustapha Badie (1927-2001) d'après «La Grande Maison» de la trilogie de Mohammed Dib, elle incarnera le rôle d'Aïni, une veuve qui trime jour et nuit pour faire vivre ses trois enfants et leur grand-mère, dans une misérable pièce à Dar Sbitar, une maison commune où les familles se partagent leur vie quotidienne. Née le 22 avril 1930 à Constantine, de son vrai nom Atika Latreche, L'a Ayni est veuve du chahid le

commandant Salah Boudraa tombé au champ d'honneur en 1960. Elle quitte Constantine, sa ville natale, pour Alger en 1964. Elle a commencé par exercer différents métiers pour subvenir aux besoins d'une famille de 11 enfants. Elle sera aide soignante, standardiste, gouvernante, avant de prendre contact avec la RTA pour y travailler. Elle interprétera le rôle de la veuve dans «La Mégère apprivoisée» montée par le Théâtre national d'Alger (TNA). Avec «El Hariq» elle s'est confirmée comme une actrice de talent. Arrivée tardivement au

cinéma, elle fera un brillant parcours tout en marquant toujours l'actualité par sa personnalité remarquable, son amabilité, sa force de caractère et surtout sa sagesse qui feront la grande popularité de celle qui a brillamment incarné le rôle de la mère durant une carrière qui s'est étalée sur près de 50 ans. Elle meurt le 22 mai 2022 à Alger. Elle demeurera à travers ses rôles la mère de tous les Algériens. Une grande dame qui nous a dignement représenté au festival cinématographique de Cannes et à l'international.

I.M.

KARIMA SAHRAOUI

Dénoncer la condition de la femme palestinienne par les arts plastiques

Elle a fait le choix de défendre les droits de la femme et de soutenir fermement le combat de la femme palestinienne victime de toutes les violations de droits, les exactions et violences, à travers des œuvres picturales à la croisée des chemins entre la peinture, la sculpture et le design, Karima Sahraoui lutte également, depuis une vingtaine d'années, contre l'oubli de celles qui ont marqué l'histoire de l'Algérie. Sa collection dédiée à la femme palestinienne et à son combat avait été récemment exposée dans le cadre de l'exposition collective «Touches artistiques, expressions libres» qui se tient actuellement et jusqu'au 18 mars au palais de la culture Moufidi-Zakaria à Alger. «Le cri d'une femme palestinienne», «La femme palestinienne», «La femme menacée»,

«Palestine le bastion oublié» ou encore «Palestine opprimée» sont les œuvres proposées par l'artiste pour dénoncer le traitement médiatique de la cause de la femme palestinienne, «bousculée, menacée, opprimée, et perpétuant le combat». Sur le plan picturale ces toiles proposent un minutieux travail de moulage en plâtre représentant la forme d'un visage sans aucun détail, sortant en relief d'une toile comme un cri inaudible, dont le verre est découpé, portant des collages de nombreux messages de dénonciation, une symbolique couleur rouge vif se répandant sur le blanc de la toile. Karima Sahraoui confie son effroi devant des titres de la presse mondiale évoquant «des Palestiniennes persécutées, torturées, exécutées, endeuillées, harcelées, ou encore violées»

ou encore devant «la possibilité terrorisante de pouvoir assister au crime en direct derrière l'écran d'un téléphone». Elle dénonce également une médiatisation orientée qui vise à «détruire toute forme de résistance palestinienne et abattre cette femme qui porte en son cœur une Palestine libre et indépendante avec El-Qods pour capitale». Tout au long de son parcours, Karima Sahraoui a également tenu à lutter contre l'oubli de celles qui ont marqué l'histoire contemporaine de l'Algérie et qui ont participé à l'édification du pays après le recouvrement de la souveraineté nationale. Par la peinture elle a toujours immortalisé la moudjahida, l'universitaire, l'artisane, l'artiste, l'enseignante ou encore la mère, point de départ de la société.

PORTRAIT

Une rencontre consacrée aux œuvres des poètes locaux

Les œuvres littéraires d'hommes de lettres et de poètes locaux ont été au centre d'une rencontre organisée dimanche dernier, à Ghardaïa, dans le cadre de la célébration de la journée nationale de la poésie, à l'initiative de la direction locale de la Culture et des Arts. Tenue à la bibliothèque principale de lecture publique, en présence d'une pléiade d'hommes de lettres, de membres de la Maison de la poésie et de membres de l'Union des écrivains algériens et d'universitaires, la rencontre a été mise à profit pour aborder des œuvres littéraires et poétiques aux contenus sociopolitiques, notamment ceux chantant

l'amour de la patrie, produite par des poètes locaux, à leur tête le poète de la révolution Moufidi Zakaria, le moudjahid Salah Kherfi, Brahim Bouhamida et Mustapha Ramdane. Intervenant à cette occasion, le poète Ahmed Lakhdari, a affirmé que la wilaya de Ghardaïa a été de tout temps une terre de poètes ayant marqué la scène culturelle de divers genres poétiques tels que le Façih (classique), le Melhoun et la poésie libre, aux thèmes consacrés à la propagation de l'amour, la bonne action et la solidarité. Pour sa part, Mabrouk Douali, directeur de la bibliothèque principale de lecture publique chahid Rassioui Moha-

med Bachir a mis en exergue le riche patrimoine culturel et les activités continues animant la scène culturelle locale, avant de valoriser l'intérêt manifesté par les personnalités littéraires algériennes au legs culturel séculaire de la région de Ghardaïa. Un récital poétique a été donné par des poètes locaux qui ont déclamé plusieurs genres (amour de la patrie, attachement à l'identité nationale et valeurs morales), en plus d'œuvres poétiques sur la lutte et les sacrifices consentis par les Chouhada de la Guerre de libération nationale ainsi que la résistance du peuple palestinien.

16



- Alger 33°
- Ouargla 39°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 04:28	DOHR 12:53	ASR 16:38	MAGHREB 19:43	ISHA 21:17
-----------------------	----------------------	---------------------	-------------------------	----------------------

LIGUE DE DIAMANT (ETAPE DE SILÉSIE) SEDJATI ENGAGÉ SUR 800 MÈTRES

Le demi-fondiste algérien Djamel Sedjati, médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Paris-2024, sera sur la ligne de départ du 800 mètres de Silésie, prévu le 25 août courant en Pologne pour le compte de la Ligue de Diamant, suivant la liste d'admission dévoilée par les organisateurs. Outre le natif de Tiarret, plusieurs autres grands champions de cette spécialité seront au rendez-vous pour une nouvelle

explication sur le 800 mètres, dont le Canadien Marco Arop, le Britannique Max Burguin, le Kenyan Wyclife Kinyamal et le Français Gabriel Tual. Auteur de la meilleure performance mondiale sur la distance cette année et surtout le troisième meilleur chrono de tous les temps, Sedjati était le grand favori pour le titre olympique à Paris, mais il s'est finalement contenté du bronze.



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 20 AOÛT 2024 // N°884 // PRIX 20 DA

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

9 décès et 269 blessés en 24 heures

Neuf (9) personnes sont décédées et 269 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilaya du pays, indique hier, un bilan de la Protection civile...

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Annaba où deux personnes sont décédées et deux autres ont été blessées suite au renversement d'un véhicule qui a percuté un arbre sur la route nationale n° 21 au lieu-dit El Harricha, dans la commune d'El Hadjar. Par ailleurs, les secours de la Protection civile de la wilaya d'Aïn Témouchent ont procédé au sauvetage de 10 personnes suite au renversement d'une embarcation de plaisance en mer, au lieu-dit la plage Boukhabourou, interdite à la baignade, dans la commune de Beni Saf. Les secours des wilayas de Tamanrasset et d'Illizi ont, quant à eux, procédé à plusieurs opérations de sauvetage et d'épuisement des eaux pluviales suite aux fortes chutes de pluies orageuses. D'autre part, le dispositif de surveillance des plages est intervenu, durant les dernières 24 heures, pour le sauvetage 761 personnes de noyade dont 202 ont été prises en charge sur place et 57 évacuées vers des hôpitaux. Toutefois, une personne décédée noyée dans une plage autorisée à la baignade, dans la commune de Zeralda à Alger, est à déplorer. Concernant le dispositif de lutte contre les incendies de forêt, maquis et récolte, la Pro-



tection civile est intervenue dans plusieurs wilayas pour l'extinction de 17 incendies. En outre, six (6) personnes ont trouvé la mort et 141 autres ont été blessées dans 108 accidents de la circulation survenus, le week-end dernier, en zones urbaines, indique lundi un bilan des services de la sûreté nationale. Le facteur humain demeure, selon la même source, la principale cause de ces accidents. A Djelfa, 7 personnes ont été atteintes de blessures

plus ou moins graves dans un accident de la circulation survenu dans la nuit de dimanche à lundi, dans la commune de Hassi Fdoul, a-t-on appris des services de la Protection civile. Selon le chargé de communication à la direction de wilaya de la protection civile, le lieutenant Abderrahmane Khadher l'unité secondaire de Sidi Laadjal est intervenu suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs et un véhicule touristique sur l'axe de la

RN 40 en direction de la commune de Hassi Fdoul. L'accident a causé des blessures diverses à sept personnes, âgées de 21 à 47 ans, assistées sur place avant leur évacuation vers l'hôpital de la commune de Sidi Ladjel, a ajouté le même responsable. Une enquête a été ouverte par les services sécuritaires concernés pour déterminer les causes et circonstances de cet accident, a conclu le lieutenant Abderrahmane Khadher. Enfin, à Oran, une personne a trouvé la mort et 6 autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu, lundi matin, au niveau de la commune d'Oued. L'accident est survenu suite au dérapage et au renversement d'un véhicule sur l'autoroute Est-Ouest, au niveau de la commune de Oued Tlelat, causant la mort d'une personne et des blessures diverses à 6 autres, selon la cellule de communication de la direction locale de la Protection civile. La dépouille mortelle de la victime a été déposée à la morgue de l'Hôpital de Oued Tlelat et les blessés ont été transférés au même établissement sanitaire pour recevoir les soins nécessaires. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer les circonstances de cet accident.

VARIOLE DU SINGE (MPOX)

AUCUN CAS ENREGISTRÉ EN ALGÉRIE

Le ministère de la Santé a affirmé que dans le cadre de la prévention contre l'épidémie de la variole du singe (Mpx) et l'introduction éventuelle de cas sur le territoire national, plusieurs mesures ont été prises. Dans ce sens un dispositif de surveillance et d'alerte «est mis en place au niveau national, notamment à travers le renforcement de la surveillance des cas par l'activation du dispositif de veille au niveau des points d'entrée et la détection rapide des cas par le personnel médical et l'information et la sensibilisation de la population générale», assure le ministère de la Santé. La même source souligne, en outre, disposer de «tous les moyens pour faire face à l'introduction éventuelle de cette maladie dans le pays» tout en assurant qu'«aucun cas de variole du singe n'a été enregistré sur le territoire national qu'il soit local ou importé». Néanmoins, la vigilance reste de mise rappelle le ministère. A ce sujet, le ministère préconise, en plus du dispositif sanitaire aux frontières, le respect des «règles d'hygiène individuelle et collective, notamment le lavage des mains au savon et/ou solution hydro alcoolique». Concernant les potentiels voyageurs à l'étranger, notamment dans une région contaminée, le ministère rappelle les procédures à suivre : pas de contact avec des personnes touchées, les animaux susceptibles d'héberger le virus, et les matériaux (objets contaminés), ainsi que l'isolement des personnes infectées et l'utilisation des masques respiratoires. Autant de précautions recommandées par le ministère suite à la réunion de la sous-commission multisectionnelle nationale des points d'entrée du règlement sanitaire international (RSI) pour une évaluation du risque pour l'Algérie.

Félicitations

Abderrahmane Mahi a passé avec succès l'examen du baccalauréat, session juin 2024. Avec un tel succès, la voie de l'université est toute tracée. Ses parents lui expriment leurs plus chaleureuses félicitations. Et ils lui souhaitent d'autres succès dans l'avenir.

Félicitations

Félicitations à **Zakaria Mahi**. A l'occasion de sa réussite à l'examen phare du baccalauréat, session 2024, ses parents tiennent à le féliciter chaleureusement pour l'effort qu'il avait consenti, tout au long de l'année, et pour ce succès. Zakaria décroche une place à l'université. Beaucoup d'autres réussites l'attendent.

SEAAL

Coupure d'eau totale dans plusieurs communes d'Alger jusqu'à aujourd'hui

Les habitants de plusieurs communes d'Alger vont devoir faire face à une importante perturbation dans leur approvisionnement en eau potable. En effet, la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) a annoncé qu'une fuite sur une canalisation principale d'alimentation en eau potable (de 500 mm de diamètre) nécessitait des travaux d'urgence, entraînant une coupure totale de l'eau aujourd'hui. Face à cette rupture majeure de la canalisation principale d'alimentation en eau potable, la SEAAL interviendra sans délai pour colmater cette fuite et rétablir l'approvisionnement. Des travaux d'urgence seront effectués au niveau de la rue Mohamed Belkacemi dans la commune d'El Madania et entraîneront une interruption totale de la distribution d'eau potable

dans les zones suivantes :

- Commune d'El Mouradia : Toute la commune est concernée, à l'exception de la rue des Mimosas, Rue Mohamed El Gharbi, rue Rachid Seddik et de la route de Shakespeare
 - Commune de Ben Aknoun : Chemin Doudou, Mokhtar et cité Malki
 - Commune El Biar : Toute la commune, sauf cité Gai Soleil, quartier Ain Zeboudja, cité des fonctionnaires et chemin les glycines
 - Commune de Hydra : Partie supérieure de Hydra et chemin Abdelkader Gadouche.
 - Commune de Bir Mourad Raïs : Rue des frères Bouadou, cité 348 logements, cité 384 logements, cité Police, cité 444 logements et Soummam à la cité Saïd Hamdine.
- Par ailleurs, ces travaux provoquent des perturbations dans la

distribution de l'eau dans les communes suivantes :

- Commune de Hydra : Totalité, sauf les zones déjà citées pour une coupure totale.
 - Commune de Bir Mourad Raïs : Totalité, sauf les zones déjà citées pour une coupure totale.
- La SEAAL précise que la remise en service progressive de l'alimentation en eau potable se fera à partir d'aujourd'hui, une fois les travaux terminés. Les équipes techniques de SEAAL travaillent d'arrache-pied pour mener à bien les travaux de réparation dans les délais impartis et rétablir ainsi l'alimentation en eau potable des quartiers concernés au plus vite. Pour suivre l'évolution des travaux et obtenir des informations en temps réel, les habitants d'Alger peuvent consulter le site internet de la SEAAL ou contacter le service client au 1594.

Félicitations

Madi Imen a décroché son Bac, session juin 2024, et s'apprête à faire son entrée à l'université. Cela mérite des félicitations. Très contents et satisfaits, ses parents lui adressent leurs remerciements et leurs félicitations les plus chaleureuses. Et, ils lui souhaitent d'autres succès et une vie pleine et épanouissante.

